



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 12 mai 2026

Compte rendu de la séance du 12 mai 2026

APPLICATION DU STATUT DE PARIS

PARTIE. LIVRE V, TITRE I. CHAPITRES I ET II DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Le 12 mai deux mille vingt-six à dix-neuf heures dix, les membres du Conseil de Paris Centre se sont réunis dans la salle des fêtes de la mairie sur la convocation en date du 4 mai deux mille vingt-six qui leur a été adressée par Monsieur le Maire de Paris Centre et affichée à la porte de la mairie ce même jour, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2121-12, L.2121-10 et R.2121-7.

Étaient présent. e. s :

Karine BARBAGLI, Pierre BATY, Pauline CACHOUX, Luc FERRY, Matthieu GASNIER, Franck GUILLORY, Sabine HAMMOND, Boris JAMET-FOURNIER, Anne LE CORRE, Pierre MONQUET, Cédric PANIZZII, Béchir SAKET BOUDERBALA, Catherine TRONCA, Aurélien VÉRON, Ariel WEIL.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 12 mai 2026

Absent·e·s ayant donné pouvoir :

Jimmy BERTHÉ a donné pouvoir à Karine BARBAGLI

Pierrick BOULARNE a donné pouvoir à Béchir SAKET BOUDERBALA

Amina BOURI a donné pouvoir à Anne LE CORRE

Dorine BREGMAN a donné pouvoir à Boris JAMET-FOURNIER

Martine FIGUEROA a donné pouvoir à Sabine HAMMOND

Benoite LARDY a donné pouvoir à Catherine TRONCA

Yohann ROSZÉWITCH a donné pouvoir à Ariel WEIL

Shirley WIRDEN a donné pouvoir à Luc FERRY

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil étant composé de vingt-trois membres.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Ariel WEIL, Maire de Paris Centre, à 19 h 10.

Ordre du jour

COMMUNICATIONS

Communication portant sur l'hommage à Pierre-François Veil

Communication portant sur les boulangeries Paris Centre réalisant les meilleurs croissants du Grand Paris

PROJETS DE DÉLIBÉRATION PROPRES

2026 PC 10 Désignation du secrétaire de séance

2026 PC 12 Autorisation donnée au Maire de Paris Centre de signer les conventions de domiciliation sociale des associations inscrites à la Maison de la Vie Associative et Citoyenne de Paris Centre

2026 PC 13 Autorisation donnée au Maire de Paris Centre pour signer les conventions d'occupation temporaires des salles de la mairie

2026 PC 14 Création de la commission d'attribution de places en établissements d'accueil de la petite enfance pour Paris Centre

2026 PC 15 Installation de la commission de désignation des candidats aux logements sociaux de Paris Centre



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 12 mai 2026

2026 PC 17 Désignation des représentants d'établissements scolaires (écoles maternelles, élémentaires, collèges et lycées)

PROJETS DE DÉLIBÉRATION SOUMIS POUR AVIS

2026 DAC 118 Subvention d'équipement (226 000 €) et avenant à la convention avec la Maison Européenne de la Photographie (Paris Centre)

2026 DFPE 188 Subvention (10 484 525 €) avenant n°2 avec l'association CRESCENDO (11^e) pour ses 30 EAJE et subvention d'investissement (69 832 €) et conventions pour des travaux de 3 établissements

2026 DLH 64 Location de l'immeuble 5, rue Réaumur (3^e) à Paris Habitat OPH – Bail emphytéotique et avenant à la convention de gestion du 1^{er} avril 2004

VŒUX

VPC 2026 09 Vœu présenté par Karine BARBAGLI et les élus du Groupe Socialiste et divers gauche relatif la défense de l'école publique à Paris Centre et contre les mesures envisagées pour la rentrée scolaire 2026

VPC 2026 03 Vœu déposé par les élus de la majorité relatif à la situation des personnes LGBT+ au Sénégal et au respect des droits humains

VPC 2026 04 Vœu déposé par Cédric PANIZZI relatif à l'état du parc social rue Blondel et rue Sainte-Apolline et à la mise en place d'un état des lieux du logement social à Paris Centre

VPC 2026 05 Vœu déposé par Cédric PANIZZI relatif à la défense des écoles publiques de Paris Centre, à la situation de l'école maternelle Archives et à l'étude des leviers municipaux, notamment la sectorisation

VPC 2026 06 Vœu présenté par Matthieu GASNIER et les élus groupe Socialiste et divers gauche relatif au maintien de l'accès à des soins accessibles pour les habitants de Paris Centre

VPC 2026 07 Vœu présenté par les élus du groupe Libres, Démocrates et Indépendants relatif à la généralisation des jeux accessibles pour enfants en situation de handicap

VPC 2026 08 Vœu présenté par Luc FERRY relatif au soutien du mouvement social à l'UGC des Halles



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 12 mai 2026

QUESTIONS ORALES

QPC 2026 02 Question orale au Maire de Paris Centre posée par Cédric PANIZZZI, relative au projet de réaménagement de la place de la République

QPC 2026 03 Question orale au Maire de Paris Centre, posée par Sabine HAMMOND relative aux commerces de proximité



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 12 mai 2026

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Bonjour, Mesdames et Messieurs, pardonnez ce léger retard dans le démarrage. Il est 19 h 10.

COMMUNICATIONS

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Je vous propose que nous commençons notre séance de conseil de Paris Centre avec une communication qui est la réitération que je voulais faire dans cette séance de conseil de l'hommage que j'ai pu rendre à Pierre-François Veil à l'occasion de notre cérémonie de commémoration du 8 mai 1945.

Communication portant sur l'hommage à Pierre-François Veil

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Je salue les élus présents lors notre cérémonie de commémoration du 8 mai 45 qui s'est tenue le 7 mai comme traditionnellement pour pouvoir accueillir des classes. En l'occurrence, la classe de CM1-CM2 de l'école des Vertus était présente et a participé sous la forme d'un poème qu'ils ont lu en français et en anglais. Mais ce n'était pas le propos, le propos était de rendre hommage à Pierre-François Veil dont nous avons appris la disparition la veille et qui a été inhumé vendredi dernier.

Pierre-François Veil était Président de la fondation pour la mémoire de la Shoah depuis quatre ans, je crois. Auparavant, il avait été Président du comité Yad Vashem, institution qui délivre les Certificats des Justes parmi les Nations. Il a œuvré toute sa vie en plus de son métier d'avocat pour rendre hommage à tous ceux et toutes celles dont le nom est d'ailleurs inscrit sur le Mur des Justes qui se trouve allée des Justes en face du collège Couperin et attenant au Mémorial de la Shoah. Pierre-François Veil était le dernier fils d'Antoine Veil et de Simone Veil née Jacob, plus connue sous le nom de Simone Veil. Il avait repris, si je puis dire, le combat de sa mère, de ses parents en réalité, pour le porter. Nous avons fait beaucoup de cérémonies avec lui, comme les nominations d'écoles au nom de Justes parmi les nations. Je pense à l'école Beauregard qui porte le nom de Marcelle Guillemot, je pense à l'école d'Argenteuil qui porte le nom de Suzanne Spaak, je pense aussi à la place Paul et Marcelle Vergara, donc du pasteur de l'Oratoire du Louvre et de sa femme qui ont fait partie du même réseau de résistance que les deux autres personnes que j'ai mentionnées à l'instant et qui ont soustrait des enfants à la déportation, je pense



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 12 mai 2026

aussi aux expositions qu'on a pu faire ici et à toutes les cérémonies au Mémorial de la Shoah.

Je voulais lui rendre hommage ce soir au nom du conseil de Paris Centre. Il y a eu beaucoup d'hommages, vous les verrez. Nous avons un lien particulier à Pierre-François Veil et nous transmettons évidemment nos condoléances à sa famille.

Communication portant sur les boulangeries Paris Centre réalisant les meilleurs croissants du Grand Paris

Sur un registre très différent, je n'avais pas prévu d'en dire un mot, mais permettez-moi sur un ton beaucoup plus léger de saluer la performance de deux de nos boulangeries et de nos artisans boulangers qui ce matin ont été reconnus avec la 7^e et la 1^{re} place du podium des meilleurs croissants du Grand Paris. Celui qui est sur la plus haute marche concourra ensuite pour le prix du meilleur croissant de France, je crois que ce sera dimanche.

C'est la boulangerie du Sentier qui a pris la 1^{re} place. Je crois que tous les habitants du 2^e arrondissement, ils sont quelques-uns parmi les élus, connaissent bien la boulangerie du Sentier qui est relativement jeune et avait plus ou moins pris la suite d'une autre qui s'appelait Maafim, comme quoi on peut s'inscrire dans une tradition très ancienne, entreprendre et créer de nouveaux établissements et atteindre le meilleur niveau. Je suis très heureux.

L'autre boulangerie est dans le 1^{er} arrondissement, rue Saint-Honoré, Saint Patron des boulangers.

Nous sommes très heureux d'avoir deux places dans les 10 premiers, dont la 1^{re} cette année, vous allez en entendre parler encore de nombreuses fois, je pense.

Au titre des annonces que je vous fais, je vous donne le calendrier plutôt maintenant qu'en fin de parcours pour que vous puissiez noter les prochaines séances :

- Mardi 9 juin et mardi 7 juillet auront lieu les prochains conseils de Paris Centre avant l'été ;
- 19, 20 et 21 mai, le prochain conseil de Paris qui suit généralement les conseils locaux, ainsi que du 16 au 19 juin, et du 15 au 18 juillet ;
- le 29 septembre, conseil de Paris Centre ;
- ???octobre, conseil de Paris.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 12 mai 2026

Cérémonies à venir :

- le 28 mai à 10 h 30 aura lieu la cérémonie traditionnelle que mène l'école des Hospitalières-Saint-Gervais sur le parvis des 260 enfants ;
- la commémoration de l'Appel du 18 juin aura lieu le 18 juin, puisque ce n'est pas un jour férié cela nous permet d'avoir la présence des écoles, ce sera le 86^e anniversaire ;
- le 16 juillet 2026 aura lieu devant la mairie la dernière cérémonie de l'été, la cérémonie traditionnelle de commémoration de la rafle du Vel' d'Hiv' du 3^e arrondissement et maintenant de Paris Centre, la commémoration nationale aura lieu le 17 juillet.

Autres événements :

- diDimanche 31 mai 2026, les Foulées de Paris Centre, cette course des familles pour laquelle il faut s'inscrire. Suivez bien la *newsletter*, si vous n'êtes pas abonnés à la lettre d'information de Paris Centre, c'est un tort et vous devez le faire immédiatement pour ne pas rater les inscriptions et la prise des dossards, c'est traditionnellement le vendredi ou le samedi qui précède ;
- le 6 juin, retour de la Fête des bébés, c'est une fête relativement récente qui se tiendra sur toute la matinée dans la mairie avec des ateliers, des jeux, une permanence, en coopération avec le Centre Pompidou, me souffle la 1^{re} Adjointe ;
- saSamedi 6 juin, c'est Nuit Blanche avec le thème de l'amour, je vous rappelle que la Directrice artistique n'est autre que Barbara Butch ;
- Lulundi 13 juillet, c'est une tradition du centre de Paris d'avoir un bal en plus du Bal des Pompiers. Cette année, attention, pas de bal à la caserne Rousseau, mais un bal avec les pompiers, je ne vous dis que cela, nous y travaillons ici même et bien sûr le Bal traditionnel des Pompiers à la caserne Sévigné, l'un des plus gros, peut-être le plus gros Bal des Pompiers de tout Paris.

Il me reste à donner les pouvoirs avant de commencer réellement ce conseil, il y en a beaucoup aujourd'hui, je ne sais pas si c'est le beau temps ou le week-end prolongé.

Ariel WEIL annonce les pouvoirs et les absences.

Tous les porteurs de pouvoir sont capables et désireux de les porter. Il n'y a pas de gens que je n'ai pas appelés qui auraient donné des pouvoirs à notre connaissance. Je vous remercie.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 12 mai 2026

PROJETS DE DÉLIBÉRATION PROPRES

2026 PC 10 Désignation du secrétaire de séance

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

J'avais prévu la désignation de Dorine BREGMAN comme du secrétaire de séance. Vous savez que nous avons l'habitude de suivre l'ordre alphabétique.

Arrivée d'Aurélien VÉRON à 19 h 19.

Bonsoir à Aurélien VÉRON.

Comme Dorine n'est pas là, ce sera Boris JAMET-FOURNIER, son porteur de pouvoir nous le déduirons quand ce sera son tour, si vous êtes d'accord.

Après vote à main levée, Boris JAMET-FOURNIER est désigné secrétaire de séance à l'unanimité des participants.

Je vous propose de commencer ce conseil par les délibérations locales, ce sont les délibérations propres du conseil de Paris Centre qui ne sont délibérées qu'ici et ont un avis exécutoire. Les délibérations que nous examinerons ensuite seront pour avis, notre vote ne sera qu'un avis et elles seront ensuite revotées et délibérées au conseil de Paris la semaine prochaine.

Les délibérations propres de la mairie de Paris Centre commencent par une autorisation, c'est une délibération de début de mandat traditionnelle. Je crois que nous les votons annuellement, elles nous permettent de fonctionner de manière normale, elles sont relativement administratives. La première concerne les conventions de domiciliation sociale des associations. Je propose de donner la parole à Luc FERRY, Conseiller en charge de la qualité du service public. C'est la délibération PC 12.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 12 mai 2026

2026 PC 12 Autorisation donnée au Maire de Paris Centre de signer les conventions de domiciliation sociale des associations inscrites à la Maison de la Vie Associative et Citoyenne de Paris Centre

Luc FERRY, Conseiller délégué de Paris Centre chargé de la vie économique, de la qualité du service public et de la valorisation des locaux vacants

Monsieur le Maire, chers collègues, cher public qui est ici pour assister à ce conseil. Comme le disait Monsieur le Maire, c'est conventionnel, justement, nous votons chaque année cette domiciliation des associations au sein de notre mairie pour faciliter leurs démarches.

Je ne vois aucun souci au renouvellement de ces domiciliations, donc je vous propose de rendre un avis favorable sur cette délibération PC 12. Merci.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci, Luc. S'il n'y a pas de questions, je vous propose d'adopter... pardon, oui, Sabine.

Sabine HAMMOND, Conseillère de Paris Centre

Bonsoir à tous. J'avais juste une question concernant la liste des associations inscrites à la Maison de la Vie Associative et Citoyenne. Est-ce que cette liste est publique ? Est-ce qu'il est possible d'avoir l'information pour la transparence et la bonne information de tous ?

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Je ne sais pas, je crois que oui. En tout cas, la plupart d'entre elles sont en plus représentées au moment de la Fête de la vie associative et citoyenne au début de l'année. Je pense que Paris Centre a le titre du plus grand nombre d'associations inscrites et domiciliées. Je ne peux pas vous répondre immédiatement, je propose de vous répondre dans la suite du conseil, si nous avons l'information. Il me semble que cette information est publique.

Je vous propose quand même de voter la délibération. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Qui ne prend pas part au vote ? Je vous remercie. La délibération est adoptée.

Après vote à main levée, la délibération est adoptée à l'unanimité des participants.

Nous poursuivons dans les délibérations UN petit peu marronniers avec celle qui nous permet de signer les conventions d'occupation temporaire des salles de la mairie. Je précise



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 12 mai 2026

que cette délibération porte sur les conventions à titre gratuit et non pas sur les conventions à titre onéreux qui font l'objet d'une autre délibération. Je précise que Luc dans ses délégations a la valorisation des locaux vacants. Nous ne parlons pas de locaux vacants, nous parlons de locaux qui sont très occupés, mais tout de même, services publics et locaux remplis à craquer s'accordent bien. Luc, pour la PC 13.

2026 PC 13 Autorisation donnée au Maire de Paris Centre pour signer les conventions d'occupation temporaires des salles de la mairie

Luc FERRY, Conseiller délégué de Paris Centre chargé de la vie économique, de la qualité du service public et de la valorisation des locaux vacants

Monsieur le Maire, chers collègues, cher public. C'est encore une fois une délibération récurrente. Je crois qu'il est important dans le cadre de ces missions d'animation locale que des salles puissent être mises à disposition pour les divers événements qui auront lieu et ont déjà eu lieu sur notre secteur Paris Centre. Je n'irai pas plus loin dans cette description, je pense que c'est clair.

Je vous appelle à vous prononcer favorablement sur cette délibération qui concerne les équipements gérés et à l'inventaire de Paris Centre et pas de toute la Ville de Paris. Merci.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci, Luc. Je précise que sur cette délibération nous avons chaque année une communication en conseil dans laquelle nous publions la liste des bénéficiaires de ces mises à disposition gratuite de salles. C'est public, vous avez l'information, nous ne votons pas, mais nous la communiquons. Je crois que c'est une obligation, en tout cas c'est notre pratique.

Je vous propose de voter cette délibération. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Qui ne prend pas part au vote ? Je vous remercie. Elle est adoptée à l'unanimité.

Après vote à main levée, la délibération est adoptée à l'unanimité des participants.

Nous poursuivons avec des délibérations de début de mandat. Les prochaines concernent les différentes commissions de la mairie de Paris Centre qui sont pourvues en élus, un quota d'élus y siège. Je propose pour la PC 14 qui concerne la commission d'attribution de places en établissements d'accueil de la petite enfance, dite commission crèche, de donner la parole à la 1^{re} Adjointe en charge des familles, de l'enfance et de l'éducation, Karine BARBAGLI.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 12 mai 2026

2026 PC 14 Création de la commission d'attribution de places en établissements d'accueil de la petite enfance pour Paris Centre

Karine BARBAGLI, Conseillère de Paris, 1^{re} Adjointe au Maire de Paris Centre chargée des familles, de l'enfance, de l'éducation et du logement

Merci, Monsieur le Maire. Bonsoir à toutes et tous, bonsoir cher public, mes chers collègues. Nous avons en 2020 installé la nouvelle commission d'attribution des places en crèche, nous allons la renouveler avec toujours 4 élus présents ; tous les responsables des établissements de la petite enfance associatifs ou municipaux ; des représentants de la circonscription des affaires scolaires, la chef de CASPE généralement ou son Adjoint ; également, ce qui est important, les médecins de la PMI de Paris Centre qui permettent d'avoir un regard, en particulier sur les appuis de la PMI, sur des situations de santé des parents ou des enfants.

Je vous propose sans attendre de voter ce renouvellement de la commission et de son règlement puisque vous avez pu en prendre connaissance, j'imagine, dans ODS.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci. Est-ce qu'il y a des questions ? Je vous remercie.

Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Qui ne prend pas part au vote ? Je vous remercie. Elle est adoptée à l'unanimité.

Après vote à main levée, la délibération est adoptée à l'unanimité des participants.

La prochaine délibération concerne une autre commission et une autre délégation de Karine, la commission de désignation des candidats aux logements sociaux. C'est bien la désignation, car nous les proposons, elle devrait s'appeler commission de proposition puisque c'est le bailleur social qui a le dernier mot. Nous ne le faisons bien sûr que sur une partie du contingent, le contingent de la mairie de Paris Centre. Je précise, et Karine le dira sûrement, qu'il y a énormément de demandes chaque année, que très peu de propositions sont à la main de cette commission et que les conditions d'anonymat sont assez drastiques. Je laisse Karine présenter cette délibération PC 15.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 12 mai 2026

2026 PC 15 Installation de la commission de désignation des candidats aux logements sociaux de Paris Centre

Karine BARBAGLI, Conseillère de Paris, 1^{re} Adjointe au Maire de Paris Centre chargée des familles, de l'enfance, de l'éducation et du logement

De nouveau une autre commission à renouveler, la commission de désignation des candidats aux logements sociaux. Cette commission va examiner 5 dossiers anonymisés et en sélectionner 3. Elle est composée d'un Président qui est un membre de la société civile non demandeur de logement, ce sera une membre de la société civile ; pour cette nouvelle mandature 'Adjoint au maire en charge du logement, c'est-à-dire moi-même ; 2 élus issus de la majorité municipale ; 1 élue d'opposition ; 3 représentants associatifs dont la compétence et l'expérience dans le champ social en matière de logement social sont avérés, en l'occurrence l'association Consommation, logement, Cadre de Vie, l'association ADIL 75 ; des représentants de centres sociaux ; des représentants institutionnels qui sont les représentants de la Maison des Solidarités de Paris Centre.

Évidemment, le contingent sur lequel nous votons est très limité puisque les mairies d'arrondissement disposent de 20 % des logements sociaux livrés ou libérés sur leur territoire. Il y a d'autres réservataires à disposition pour vous faire un point sur le logement social si nécessaire, évidemment.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci. Aurélien, vas-y.

Aurélien VÉRON, Conseiller de Paris, Conseiller de Paris Centre

Bonsoir, Monsieur le Maire. Bonsoir à tous. Sur ce sujet, je voulais juste rappeler que cette commission analyse 5 dossiers anonymisés extraits par la mairie de Paris sur les 300 000 demandes. Il y a un *scoring* individuel et l'algorithme n'est pas connu. Ce serait intéressant d'avoir le détail de l'algorithme parce que ces derniers mois à l'occasion de rencontres un peu plus directes j'ai constaté un taux assez important de personnes qui habitent ces logements sociaux du cœur de Paris, qui travaillent à l'aéroport Charles de Gaulle, qui travaillent en banlieue ou en grande banlieue parfois et qui sont logés au cœur de Paris. Il serait intéressant de décortiquer la logique de l'algorithme pour savoir comment des gens qui travaillent très loin de Paris peuvent être logés au cœur de Paris alors que des gens qui travaillent à Paris ne le sont pas.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 12 mai 2026

Karine BARBAGLI, Conseillère de Paris, 1^{re} Adjointe au Maire de Paris Centre chargée des familles, de l'enfance, de l'éducation et du logement

C'est une question de cotation, ce n'est pas un algorithme.

Aurélien VÉRON, Conseiller de Paris, Conseiller de Paris Centre

Oui, mais la cotation est bien l'algorithme.

Karine BARBAGLI, Conseillère de Paris, 1^{re} Adjointe au Maire de Paris Centre chargée des familles, de l'enfance, de l'éducation et du logement

Vous pouvez regarder sur le site de la mairie de Paris Centre.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Je pense que la question d'Aurélien ne porte pas sur la cotation qui fait qu'on choisit 1 parmi les 5, mais comment les 5 sont tirés.

Karine BARBAGLI, Conseillère de Paris, 1^{re} Adjointe au Maire de Paris Centre chargée des familles, de l'enfance, de l'éducation et du logement

Ce sont les 5 qui ont la plus forte cotation et qui correspondent aux caractéristiques du logement.

Aurélien VÉRON, Conseiller de Paris, Conseiller de Paris Centre

Justement, cette cotation est un algorithme, elle n'est pas tirée au hasard. Il y a 25 questions pondérées qui donnent donc un score.

Karine BARBAGLI, Conseillère de Paris, 1^{re} Adjointe au Maire de Paris Centre chargée des familles, de l'enfance, de l'éducation et du logement

En fait, ce n'est pas un algorithme, c'est une cotation, c'est un cumul de points.

Aurélien VÉRON, Conseiller de Paris, Conseiller de Paris Centre

Il serait intéressant pour les élus de connaître le mécanisme de la cotation des points alloués.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 12 mai 2026

Karine BARBAGLI, Conseillère de Paris, 1^{re} Adjointe au Maire de Paris Centre chargée des familles, de l'enfance, de l'éducation et du logement

C'est complètement transparent sur le site de la Ville de Paris.

Aurélien VÉRON, Conseiller de Paris, Conseiller de Paris Centre

Cela n'intéresse, je veux bien le lien.

Karine BARBAGLI, Conseillère de Paris, 1^{re} Adjointe au Maire de Paris Centre chargée des familles, de l'enfance, de l'éducation et du logement

Oui, bien sûr, je peux vous l'envoyer.

Aurélien VÉRON, Conseiller de Paris, Conseiller de Paris Centre

Volontiers.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Je propose que nous fassions une petite séance de formation pour les élus. Je pense que cela peut même valoir le coup de faire une réunion publique et de donner cela d'une manière ou d'une autre. Par construction, il y a beaucoup plus de déçus que de gens satisfaits. Combien de logements la mairie de Paris Centre a-t-elle proposé l'année dernière ?

Karine BARBAGLI, Conseillère de Paris, 1^{re} Adjointe au Maire de Paris Centre chargée des familles, de l'enfance, de l'éducation et du logement

60.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Je crois que c'est moins.

Karine BARBAGLI, Conseillère de Paris, 1^{re} Adjointe au Maire de Paris Centre chargée des familles, de l'enfance, de l'éducation et du logement

69 logements ont été attribués en 2024 à Paris Centre, dont 25 par la mairie.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 12 mai 2026

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Voilà, 25. Cette commission de Paris Centre ne propose à l'attribution que 25 logements et ce n'est pas forcément le classement voté par la commission qui est suivi par le bailleur puisque d'autres considérations entrent en jeu. Cela veut dire qu'il y a eu moins de 25 personnes désignées l'année dernière alors que, comme Aurélien le disait justement, il y a des milliers de personnes. Paris Centre est la destination parisienne la plus demandée de Paris dans les choix des gens. Nous nous efforçons d'avoir des critères qui en principe entrent dans la cotation sur le rattachement ici, des gens qui habitent déjà là ou des gens qui y travaillent. Je rappelle qu'avec la très grande faiblesse du nombre de propositions faites par la mairie de Paris Centre, la grande majorité des gens qui sont en logement social aujourd'hui a été désignée depuis 20, 30, 40 ans parfois et les critères ont donc pu évoluer, ce ne sont pas forcément les mêmes conditions d'anonymat, de cotation, etc.

**Karine BARBAGLI, Conseillère de Paris, 1^{re} Adjointe au Maire de Paris Centre
chargée des familles, de l'enfance, de l'éducation et du logement**

30 % de la préfecture à peu près, 20 % de l'action logement. C'est pour cela que nous faisons sur site des commissions de peuplement, pour rappeler nos enjeux de peuplement de Paris Centre qui sont assez clairs.

Il y a plus de 4600 demandeurs de logement résidant à Paris Centre. En tout cas, c'est une commission qui travaille de façon très transparente et très impliquée. Je me réjouis que nous puissions nous réunir de nouveau. Chaque logement reste important.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Dans ces commissions siègent des élus de l'opposition et des élus de la majorité, je crois que c'est en cours de proposition, l'idée étant de refléter à peu près les équilibres de ce conseil. Nous avons fait des propositions et certains élus ont dit en toute transparence qu'ils ne pensaient pas pouvoir y assister. Certains nous ont fait part de leur préférence pour telle ou telle commission, nous avons aussi parlé de la caisse des écoles. Évidemment, il faut être dans une commission où on a la possibilité d'aller, chacun peut manquer une séance, mais si c'est une difficulté, y compris en cours de mandature, nous pourrions modifier les noms de ceux qui ne sont pas capables d'y assister.

Je précise aussi qu'il est possible de venir aux commissions logement, car nous appliquons la règle de publicité mise en place à l'Hôtel de Ville. Les commissions sont publiques sur inscription, les dossiers sont anonymes, il n'y a donc pas de risque de divulgation



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 12 mai 2026

d'informations et gage de la transparence de ces commissions. En sont exclus, dans le règlement de cette participation publique, les gens dont le dossier pourrait être amené à être étudié, qui sont eux-mêmes demandeurs de logements distribués dans les commissions. Vous pouvez y assister même si vous ne siégez pas à la commission, de même que le public qui est ici, je le précise. Cela peut valoir le coup pour voir comment cela se déroule et pouvoir constater que c'est tout à fait anonyme et transparent.

Karine BARBAGLI, Conseillère de Paris, 1^{re} Adjointe au Maire de Paris Centre chargée des familles, de l'enfance, de l'éducation et du logement

Pour préciser, les élus présents à la commission logement Paris Centre sont : Pierrick BOULARNE pour les Verts, Franck GUILLORY pour le Groupe Socialiste, Place publique et divers gauche et Martine FIGUEROA pour votre groupe d'opposition. La Présidente de cette commission sera Arlette CIEUTAT, la Présidente de l'Association républicaine des anciens combattants.

Nous remercions au passage Alain GENEL qui a œuvré pendant 6 ans comme Président de la commission de logement de Paris Centre.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci. Je me joins à ces remerciements à Alain GENEL qui par ailleurs a été très longtemps Président de conseil de quartier, donc qui n'a pas ménagé le temps bénévole qu'il a consacré à ce travail. Tout le monde connaît Arlette, je crois qu'elle n'a pas manqué une commémoration en tant que Présidente de l'ARAC tout Paris depuis que je fais des commémorations à Paris Centre, c'est-à-dire assez longtemps.

Je vous propose de voter, si vous êtes d'accord. Nous n'avons pas précisé les différents membres des commissions, mais nous vous les enverrons. Je vous propose de voter celle-ci, nous y reviendrons si nécessaire.

C'était la PC 15. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Qui ne prend pas part au vote ? Je vous remercie. Elle est adoptée à l'unanimité.

Après vote à main levée, la délibération est adoptée à l'unanimité des participants.

Nous désignons également les représentants de la mairie dans les établissements scolaires, nous n'allons pas les nommer parce que ce serait très long. Je te laisse le présenter, c'est la PC 17.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 12 mai 2026

2026 PC 17 Désignation des représentants d'établissements scolaires (écoles maternelles, élémentaires, collèges et lycées)

Karine BARBAGLI, Conseillère de Paris, 1^{re} Adjointe au Maire de Paris Centre chargée des familles, de l'enfance, de l'éducation et du logement

Absolument. C'est un code de l'éducation qui dote chaque organe de représentants élus mairie Paris Centre. Le conseil de Paris Centre doit nommer des représentants dans les structures de notre secteur, les conseils d'école, les conseils d'administration des collèges et lycées.

Il y a un conseiller d'arrondissement désigné en tant que représentant du conseil de Paris Centre au sein des conseils des écoles, au sein des collèges et également des titulaires et des suppléants. Vous en avez la liste dont vous avez pu prendre connaissance.

Il y aura également dans les écoles des désignations de représentants du Maire de Paris et dans les collèges des représentants des conseillers de Paris, Paris étant le département et les collèges dépendant du département. Ce n'est pas le cas des lycées qui dépendent de la région et qui auront de représentants de la région.

À l'occasion des conseils d'école, j'organise des réunions de préparation pour tous les représentants aux conseils d'école. La première aura lieu le 27 mai pour ceux qui ne l'ont pas encore dans leur agenda.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci. Nous ferons parvenir à tous les élus qui siègent, si tu ne l'as pas déjà fait, les écoles, les collèges, les établissements où ils siègent au conseil d'administration. Nous demandons aux élus d'essayer d'être assidus. Il y a 2 conseillers pour un certain nombre d'établissements, donc essayez de répartir et de vous assurer qu'il y en a 1 ou 2. C'est une courroie de transmission extrêmement importante dans les deux sens, y compris dans le sens montant pour que les établissements puissent faire part de leurs difficultés. Nous les avons par les chefs d'établissement, mais d'autres informations très utiles transitent par les conseils d'administration et les conseils d'école. Nous avons aussi des établissements supérieurs dans lesquels nous avons des conseils d'école.

Karine BARBAGLI, Conseillère de Paris, 1^{re} Adjointe au Maire de Paris Centre chargée des familles, de l'enfance, de l'éducation et du logement

Également à l'école Duperré.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 12 mai 2026

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

C'était la PC 17. Pardon, Cédric.

Cédric PANIZZI, Conseiller de Paris Centre

Excusez-moi. J'ai une petite demande concernant ces commissions. La désignation de l'opposition est faite en fonction, vous l'avez dit tout à l'heure, des résultats de la place de l'opposition dans ce conseil. Est-ce que la répartition est faite d'une autre manière pour les établissements scolaires ? D'après ce que j'ai vu sur les mots qui nous ont été envoyés, il n'y a pas beaucoup de personnes de l'opposition. Je suis candidat à ce sujet, si c'est possible.

**Karine BARBAGLI, Conseillère de Paris, 1^{re} Adjointe au Maire de Paris Centre
chargée des familles, de l'enfance, de l'éducation et du logement**

Par expérience, lors de la dernière mandature les représentants de l'opposition ne se sont plus présentés au bout de quelques mois ni aux conseils d'école ni dans les conseils d'administration des collèges. Je n'ai juste pas renouvelé l'expérience, mais je reste bien sûr ouverte, en particulier sur les conseillers de Paris pour les représentations dans les collèges.

Cédric PANIZZI, Conseiller de Paris Centre

Vous savez que je porte ma candidature et je suis d'une autre opposition, donc je ne peux pas être associé aux erreurs qui ont pu être commises.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Les oppositions peuvent changer, il y a de nouveaux élus, donc n'hésitez pas. Avec Karine, nous ferons des places dans les représentations, bien sûr. Il n'y a aucun problème si vous désirez assister aux conseils. Je vous demande juste une certaine assiduité pour qu'il y ait un visage qui suive les conseils. Cela peut changer au bout d'un an ou deux, mais nous vous le demandons au moins sur une année scolaire, deux si possible. Je vous laisse en reparler. Je vous remercie.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 12 mai 2026

C'est la PC 17. Nous ne votons pas la désignation nominale, je crois. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Qui ne prend pas part au vote ? Je vous remercie. La délibération est adoptée.

Après vote à main levée, la délibération est adoptée à l'unanimité des participants.

Cela nous permet de passer à la suite du conseil, c'est-à-dire les délibérations qui nous sont soumises pour avis avant qu'elles soient débattues et votées en conseil de Paris.

PROJETS DE DÉLIBÉRATION SOUMIS POUR AVIS

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

La première concerne la Maison Européenne de la Photographie, un très bel établissement qui est chez nous, comme beaucoup d'établissements culturels. C'est donc Catherine TRONCA, élue à la culture, qui présente la DAC 118.

2026 DAC 118 Subvention d'équipement (226 000 €) et avenant à la convention avec la Maison Européenne de la Photographie (Paris Centre)

Catherine TRONCA, Conseillère déléguée de Paris Centre chargée de la culture et des services publics de proximité

Merci, Monsieur le Maire. Mesdames, Messieurs, cher public. Cette DAC 118 propose une subvention d'équipement de 226 000 € et avenant à convention avec la Maison Européenne de la Photographie que vous connaissez tous.

Elle a pour objet de favoriser la conservation et la mise en valeur du patrimoine photographique et vidéographique et de multiplier les initiatives visant à exposer, diffuser, promouvoir la création contemporaine y compris par des dispositifs numériques virtuels et interactifs.

L'association souhaite restructurer ses espaces administratifs en les rationalisant et réaliser des travaux d'aménagement permettant l'accès du public à la librairie depuis la rue François Miron. Pour mener à bien ce projet, la première partie de la subvention d'équipement a été attribuée à l'association par une délibération en date des 18, 19, 20 et 21 novembre 2025, c'était la DAC 139 pour un montant de 113 000 €. On nous demande aujourd'hui de lui attribuer le solde de cette subvention d'équipement d'un montant de 113 000 €, ce qui portera la subvention totale à 226 000 €.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 12 mai 2026

Je vous prie, mes chers collègues, de bien vouloir en délibérer favorablement.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci. C'est la DAC 118. Je ne sais pas s'il y a des questions. Le prochain conseil de Paris va renouveler également tous les conseils d'administration de nombreux établissements. Pour l'heure, je fais partie de ceux qui siègent au conseil d'administration de la MEP, je ne prendrai donc pas part au vote, je crois que je dois être le seul ici, en tout cas pour cette raison-là. Je ne sais pas s'il y a d'autres personnes qui ont des liens d'intérêts ou sont donateurs qui ne prennent pas part au vote.

Je vous propose de passer au vote. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Qui ne prend pas part au vote ? Je ne prends pas part au vote. Qui vote pour ? Vous votez pour à l'unanimité par construction puisque personne n'a répondu avant. Je vous remercie.

Après vote à main levée, la délibération est adoptée à l'unanimité des participants.

Je vous propose de passer à la délibération suivante. Elle concerne les subventions à des associations en lien avec les établissements de la petite enfance. C'est Karine BARBAGLI qui la présente, c'est la DFPE 188.

2026 DFPE 188 Subvention (10 484 525 €) avenant n°2 avec l'association CRESCENDO (11^e) pour ses 30 EAJE et subvention d'investissement (69 832 €) et conventions pour des travaux de 3 établissements

Karine BARBAGLI, Conseillère de Paris, 1^{re} Adjointe au Maire de Paris Centre chargée des familles, de l'enfance, de l'éducation et du logement

Merci, Monsieur le Maire. Je vous présente la subvention de la Ville à l'association CRESCENDO qui à Paris Centre a désormais 6 crèches puisqu'elle a repris la crèche du Mail pour notre grand plaisir. Nous travaillons très bien avec cette association, que ce soit la magnifique crèche des Minimes qui se trouve dans la cour des Minimes, la crèche Charlot juste à côté rue Dupetit-Thouars, la crèche Saint-Martin qui vient de bénéficier de subventions de travaux rue Saint-Martin, Enfance et Découverte boulevard du Temple, désormais dans le 2^e la crèche du Mail, sans oublier la crèche Morland qui a été ouverte en même temps que le programme de La Félicité. Ce sont plus de 300 places qui sont maintenant attribuées avec cette belle association.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 12 mai 2026

Je vous propose sans tarder de voter cette délibération pour un montant de plus de 10 millions d'euros, je n'ai plus la somme devant moi puisque ma souris ne fonctionne plus, et également des subventions de travaux pour les crèches que l'association a repris dans son giron. Je pense que très bientôt nous aurons également des subventions de travaux à voter pour la crèche du Mail.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Oui.

Cédric PANIZZI, Conseiller de Paris Centre

Excusez-moi. Justement, ce financement a reçu deux avis défavorables par le bureau des subventions aux associations. Je voulais savoir pourquoi la Ville de Paris maintenait quand même sa confiance et décidait de passer outre ces avis défavorables.

Karine BARBAGLI, Conseillère de Paris, 1^{re} Adjointe au Maire de Paris Centre chargée des familles, de l'enfance, de l'éducation et du logement

Je n'avais pas vu ces avis. En tout cas, la Ville de Paris a un engagement très fort sur le niveau associatif, vous voyez ce qui se passe en ce moment avec la Fondation Croix Saint-Simon. La CAF met une pression énorme sur les crèches avec le PSU, c'est le paiement par heure, donc la Ville est là pour compenser. Pour continuer à aider, nous avons déjà donné énormément de subventions et la Ville continue.

Cédric PANIZZI, Conseiller de Paris Centre

J'entends très bien.

Karine BARBAGLI, Conseillère de Paris, 1^{re} Adjointe au Maire de Paris Centre chargée des familles, de l'enfance, de l'éducation et du logement

Je me renseignerai sur ces refus et je vous répondrai par e-mail, mais je n'ai pas les réponses ce soir. En tout cas, l'important pour moi est que nous puissions continuer à travailler avec cette association qui accueille beaucoup d'enfants à Paris Centre dans de très bonnes conditions et avec des équipes. Justement, la crèche du Mail qui accueille normalement 60 enfants et n'en accueillait que 30 au vu des difficultés qu'il y avait eu avec la fondation Léopold Bellan, a pu nommer une nouvelle Directrice. Je me réjouis de cette reprise et je vous répondrai par e-mail dès que j'aurai des informations.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 12 mai 2026

Cédric PANIZZZI, Conseiller de Paris Centre

Volontiers.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci. Le conseil de Paris aura une grande discussion sur les crèches suite à la cessation d'activité de la Fondation Croix Saint-Simon qui concerne beaucoup d'arrondissements. Pas nous directement, nous nous attendons à ce que ce soit peut-être le cas avec des demandes qui se réorienteront vers Paris Centre à proximité. C'est un secteur en grande difficulté, il est donc logique de soutenir la création de places en crèche ou leur maintien alors qu'un certain nombre d'acteurs privés ont cessé leurs activités. Oui, Sabine.

Sabine HAMMOND, Conseillère de Paris Centre

Le sens de leur mission était de soutenir ce secteur des crèches, mais je rejoins ce que demandait Monsieur PANIZZZI, c'est-à-dire des précisions sur cette association. En effet, la décision de la mairie de Paris était négative, il me semble que c'était lié à un déficit entre 7000 € et 10 000 € que présentait l'association de façon récurrente année après année. Voilà, nous prenons note aussi des réponses que vous pourrez faire à cette demande.

Karine BARBAGLI, Conseillère de Paris, 1^{re} Adjointe au Maire de Paris Centre chargée des familles, de l'enfance, de l'éducation et du logement

Concernant les déficits des crèches, nous avons des difficultés à avoir des ressources humaines, en tout cas le monde associatif, comme le monde municipal. Heureusement cela va beaucoup mieux côté municipal, mais côté associatif, c'est toujours le cas, ce qui fait que moins d'enfants sont accueillis parce qu'il n'y a pas le personnel nécessaire. Automatiquement, les crèches ne fonctionnent pas à plein régime et sont déficitaires parce qu'elles n'accueillent pas assez d'enfants pour avoir les subventions qui correspondent à leurs besoins. C'est la raison pour laquelle, vous le verrez sans doute dans les prochains mois, la Ville a financé et appuyé les crèches à plusieurs reprises de façon exceptionnelle pour les soutenir par rapport à ces déficits liés à la pression de la CAF et en parallèle à des problèmes RH. C'est sans doute cela.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci. Je vous propose de la voter en l'état et de réinaugurer une tradition que j'avais instituée consistant à répondre au prochain conseil aux questions d'un conseil. Nous



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 12 mai 2026

n'avons pas toujours la réponse immédiate, mais nous commencerons le prochain conseil avec les réponses si nous ne les avons pas fournies. Si nous les avons fournies aux élus, nous pourrions les reprendre pour le bénéfice de l'ensemble du conseil. En attendant, je vous propose de voter puisque nous avons besoin de ces subventions pour pouvoir accueillir les enfants.

C'était la DFPE 188. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? 1 abstention. Qui ne prend pas part au vote ? Qui vote pour ? Je vous remercie, le reste du conseil vote pour.

Après vote à main levée, la délibération est adoptée à la majorité des participants.

Nous poursuivons avec un sujet logement qui concerne l'immeuble du 5, rue Réaumur. Je laisse Karine présenter cette opération. C'est la DLH 64 et la création de logement social par conventionnement avec Paris Habitat, je précise le nom du bailleur pour ceux qui peuvent avoir des liens.

2026 DLH 64 Location de l'immeuble 5, rue Réaumur (3^e) à Paris Habitat OPH – Bail emphytéotique et avenant à la convention de gestion du 1^{er} avril 2004

Karine BARBAGLI, Conseillère de Paris, 1^{re} Adjointe au Maire de Paris Centre chargée des familles, de l'enfance, de l'éducation et du logement

Merci, Monsieur le Maire. Je suis désolée, j'ai des problèmes avec la souris. Une délibération plutôt joyeuse qui va ravir, j'en suis sûre, Aurélien VÉRON avec la conclusion d'un bail emphytéotique de 65 ans avec Paris Habitat pour un immeuble situé aux 5, rue Réaumur, une très belle adresse acquise par préemption pour 10 millions d'euros. C'est un immeuble haussmannien qui comprend actuellement 21 logements et 4 commerces pour une surface totale de 1347 m². Le prix d'achat au mètre carré est relativement faible à 7500 €, ce qui fait un total du mètre carré rénové à 11 887 € si on ajoute le prix des travaux à 4387 € le mètre carré, c'est-à-dire inférieur à la moyenne du mètre carré vendu dans le 3^e établi à 11 923 €.

Il est vraiment important de souligner que cette action de préemption ne vient pas retirer les logements au marché, mais au contraire les sanctuariser puisque lors d'une vente d'immeubles en bloc, il est fréquent que les investisseurs qui acquièrent l'entière propriété d'un immeuble expulsent les locataires (alors que nous les maintenons en les conventionnant) pour ensuite revendre ces logements à la découpe pour faire un maximum de bénéfices. Cela s'est produit pour de nombreuses adresses à Paris Centre et a conduit à une perte de résidences principales au profit de résidences secondaires, en particulier, ou de pied-à-



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 12 mai 2026

terre. Nous venons ici sanctuariser du logement locatif en maintenant les locataires sur place et en continuant à accueillir des résidences principales.

Ce projet sera aussi un projet de réhabilitation puisque cela permettra d'atteindre une étiquette D à minima. Sur la partie logement, il y aura une remise en état d'à peu près 50 % des logements existants, ceux qui ont des pièces humides, des normes pour tout ce qui est électrique et gaz et une remise à neuf entière des 4 logements situés sous les combles. La réhabilitation est pour le moment prévue en milieu occupé, donc sans bouger les habitants.

Je vous propose sans tarder de voter ce beau programme à venir de 21 logements sociaux qui viendront s'ajouter au parc de Paris Centre.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Aurélien.

Aurélien VÉRON, Conseiller de Paris, Conseiller de Paris Centre

Le cycle d'échanges et ma doctrine n'ont pas beaucoup changé. C'est une préemption, donc cela bascule effectivement sur le parc social un parc du secteur privé peut-être sujet, comme vous le dites, à un rachat par un promoteur et ensuite à la location ou la vente à des habitants qui ont envie de vivre là et sont prêts à payer pour cela, comme nombre d'entre nous qui payons notre loyer pour habiter à Paris Centre. Il n'y a pas de création nette.

Ensuite, vous parlez de locataires bien traités. Les cas ne sont peut-être pas si fréquents que cela, mais suffisamment nombreux pour être inquiétants, de locataires qui sont expulsés d'un logement qui est converti en logement social parce que leurs revenus dépassent les plafonds et qu'ils n'ont donc plus le droit d'habiter là où ils habitaient naturellement.

Ce qui m'inquiète surtout dans ce montage, et c'est là que ma doctrine revient, c'est que le versement de loyers capitalisés veut dire que les 65 années de loyers du bailleur social vont être versées immédiatement à la mairie qui va les dépenser dans l'année. Donc, pendant les 64 années suivantes qui courent, les maires successifs n'auront plus 1 euro de *cash-flow* d'un actif municipal bloqué. Le premier impact est que la dette du bailleur social n'apparaît pas dans la dette de Paris. On parle de 9,6 milliards de dettes pour la mairie de Paris, mais le bailleur social Paris Habitat seul en est déjà 5,4 milliards. Ce sont 5,4 milliards de dettes d'un bailleur social dont le propriétaire est la Mairie de Paris, donc



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 12 mai 2026

dont la Mairie de Paris est solidaire bien qu'elle n'apparaisse pas dans la dette. Cela permet donc d'isoler une dette qui vient en fait gonfler la dette de la mairie de Paris de 5,4 milliards, juste pour Paris Habitat.

Donc, le mécanisme est de dépenser immédiatement les 65 années de revenus qui devraient concerner les générations futures, notamment servir à rembourser la dette que la mairie de Paris a contractée. Je trouve ce montage et cette manière de traiter pas très moral sachant qu'en plus la préemption repose sur un caractère d'urgence qui n'existe plus. Il y a d'ailleurs eu un jugement l'année dernière qui a cassé une préemption parce que les magistrats ont considéré qu'effectivement il n'y avait pas d'urgence, la loi SRU est respectée à Paris.

C'est un ensemble de points dans cette délibération qui viennent contredire une doctrine de rigueur budgétaire, de sagesse immobilière et de respect des habitants.

Je vais donc m'opposer à cette délibération.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci. C'est très clair. Béchir.

Béchir SAKET BOUDERBALA, Conseiller de Paris, Conseiller délégué de Paris Centre, chargé des communs et de la biodiversité

Trois petits points de réaction. Lorsque j'ai eu beaucoup de difficultés à trouver un logement à Paris Centre dans le parc privé, j'ai proposé à ma propriétaire, pour la convaincre de me laisser le logement dans lequel je suis depuis un peu plus de 2 ans maintenant (avant j'étais plus proche de République, maintenant je suis plutôt vers Saint-Paul), de lui verser 1 an de loyer d'avance. Cela n'est pas fondamentalement légal, mais j'ai moi-même modifié le bail pour que les 1 an d'avance soient versés, ce que j'ai fait. Elle en a fait ce qu'elle a voulu, c'est le sens du fait de louer et d'être propriétaire. Donc, si la Mairie de Paris consomme les 65 années de loyers payés en avance, cela relève simplement de la logique de la propriété et de la location.

D'ailleurs, je trouve que cela n'est pas très cohérent, cher collègue, avec le fait que vous disiez que finalement c'est un logement qu'on retire du marché. Je rappelle qu'une ville n'est pas un marché, c'est d'abord une communauté humaine et heureusement que nous avons une politique publique et une puissance publique qui sont en mesure aujourd'hui d'intervenir. Je suis très fier d'appartenir à une majorité qui a été reconduite, qui agit de la place des Vosges jusqu'à la rue Turbigo en passant par d'autres pour faire ce travail de



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 12 mai 2026

préemption et de construction du logement social. J'espère que nous serons très largement majoritaires pour soutenir ce point.

Troisième élément pour recouper avec le début de l'échange sur la question du logement, il y a le logement comme on y entre, comme on le garantit aux personnes parce que c'est le rôle et la responsabilité de l'État de garantir un toit à chacun et à chacune, mais c'est vrai qu'au bout d'un moment dans la vie, parfois les personnes n'ont plus besoin du logement social. La question politique qui devrait se poser à nous est plutôt de se demander comment sortir du logement social et si c'est intermédiaire ou non. Il y a là un vrai sujet politique. J'estime franchement que le renforcement de la puissance publique est essentiel, que ce n'est pas une vraie dette et heureusement que nous avons un État, en l'occurrence une Ville de Paris, qui agit dans le cadre du privé pour récupérer des espaces géniaux et exceptionnels qui vont permettre à des enfants de grandir alors qu'ils n'auraient peut-être pas eu l'occasion de le faire si vous étiez aux responsabilités.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci. Boris JAMET-FOURNIER.

Boris JAMET-FOURNIER, Adjoint au Maire de Paris Centre, chargé des quartiers, des chantiers de l'espace public, de la réalisation des engagements, de la transparence, et de la relation avec les habitants, Référent des quartiers Marais - Place des Vosges

Un mot rapide pour dire « mes poils se hérissent un peu » quand j'entends dire qu'il n'y a pas de caractère d'urgence sur le sujet du logement. Évidemment, la justice est souveraine et les tribunaux disent ce qu'ils ont à dire. D'un point de vue politique, en revanche, il est clair et net que cette question du logement et de la crise du logement a été portée fortement lors de la dernière campagne municipale et à raison puisqu'effectivement, il y a une crise et une urgence que vous pointiez vous-même il y a quelques minutes en parlant des centaines de milliers de personnes qui sont candidates et candidats à un logement social.

Cela me permet en quelques secondes de revenir sur vos propos. J'entends que vous vous étonnez du fait que des personnes qui travaillent à Charles de Gaulle puissent habiter à Paris : oui, effectivement, il n'est pas nécessaire de travailler à Paris pour habiter à Paris. Par ailleurs, les gens qui vont travailler à Charles de Gaulle y vont en RER et de ce fait, habiter à Paris Centre est plus logique qu'habiter à un autre endroit. Je ne dis pas que Paris Centre doit être peuplée seulement de gens qui travaillent à l'aéroport, et fort



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 12 mai 2026

heureusement grâce à la politique que nous mettons en œuvre, nous avons une véritable mixité sociale par les cotations dont parlait Karine BARBAGLI il y a quelques minutes et qui sont évidemment totalement publiques. C'est notre fierté que de continuer à faire cela, y compris en réquisitionnant des immeubles. Merci.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Pierre BATY, et après, chaque groupe ayant pu s'exprimer, nous clôturons.

Pierre BATY, Conseiller de Paris Centre

Ce sont des questions complémentaires à celles d'Aurélien sur la composition des logements avec une forte prédominance du PLAI dans le programme. Je voulais savoir si vous avez des raisons qui expliquent ce choix. Il est vrai que nous assumons aussi que nous sommes dans la gestion de rareté de logements, nous ne sommes très clairement pas en situation d'abondance, il y a donc des choix et des priorités politiques.

Quand on est engagé dans la rareté avec les centaines de milliers des demandes que nous avons, nous trouvons que le fait de travailler à Paris et de vouloir y construire une famille peut aider. La situation des familles et des enfants à Paris est assez dramatique : en 8 ans, Paris a perdu 20 % de ses élèves et le ministère anticipe une perte supplémentaire de 30 % de ses élèves dans les 10 ans à venir.

Nous interrogeons la politique du logement avec des chiffres et par le biais d'arguments audibles et discutables. C'est pour cela que nous vous interrogeons sur ce programme de reconstruction. Pourquoi une prédominance très nette du PLAI ? Y a-t-il une volonté au travers de cette opération de bouger des familles ? J'interroge ici la taille des logements et leur composition. Il y a une très forte subvention du bailleur social pour la rénovation, est-ce que cela va servir aussi à modifier les logements, en tout cas à leur permettre d'accueillir des familles ? Je vous remercie.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci. Quelques réponses très rapides pour conclure le débat.

Nous serons évidemment amenés à reparler du logement social. Il n'y a effectivement pas de surprise sur nos positions respectives, nous sommes en faveur de la création et du maintien du logement dans le centre de Paris. C'est cohérent avec la volonté que j'ai vu partagée dans vos rangs de ne pas voir le centre de Paris se transformer en musée à ciel ouvert. Nous ne sommes peut-être pas d'accord sur les moyens. Je ne peux pas



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 12 mai 2026

m'empêcher, Aurélien, de me souvenir que pendant longtemps tu étais contre les loyers capitalisés parce qu'ils étaient utilisés en gestion courante, mais ce n'est plus le cas. Je reconnais que nous pouvions avoir des divergences, en tout cas être critiques sur cette utilisation de montant d'investissement en gestion courante, mais ce n'est plus le cas. Je ne sais pas si la Ville l'utilise tout de suite, mais elle l'utilise dans la rubrique des investissements pour se désendetter ou réinvestir, c'est tout à fait logique.

Je rappelle que la pratique qui consiste à payer d'un coup pour un logement est la même que celle qui est la vôtre quand vous achetez votre logement, vous payez tout d'un coup et vous empruntez à la banque pour pouvoir le rembourser sur 20 ans, 25 ans ou 30 ans. C'est logique et les loyers capitalisés permettent aux bailleurs d'emprunter le montant correspondant à des conditions généralement très favorables puisqu'elles sont souvent soutenues par le gouvernement. Tout cela fonctionne sur une économie qui n'est pas immorale, on peut ne pas être d'accord avec le mécanisme, mais rien n'est caché ou immoral, c'est le mécanisme de financement du logement social.

Concernant la répartition, avec Karine BARBAGLI et ce Conseil, nous sommes de grands partisans de mettre le maximum de logements sociaux en configuration familiale, des T4 et des T5. Quand nous composons un prix de préemption en achat, une création par conversion de bureaux, nous commençons toujours par mettre le maximum de grandes typologies, c'est une pratique ici. Nous avons fait le maximum, il se trouve qu'il y a 1 T4, et quand même 6 T3. Ce sont des logements qui ont vocation à accueillir des familles avec plus ou moins d'enfants, c'est notre priorité, c'est ce qui fait que nous avons très peu d'érosion du nombre de familles dans le centre de Paris. J'ai démontré il y a un an déjà, peut-être un petit peu plus, que la part des familles était tout à fait stable dans le centre de Paris et qu'elle n'avait pas chuté.

Je pense que nous serons amenés à débattre, juste après, de la situation des écoles dans le cadre de la discussion sur les fermetures de classe, mais elle n'est pas d'abord liée à un problème de démographie dans l'arrondissement, elle est liée à d'autres sujets. Nous allons en parler dans un instant, nous continuerons à avoir ces débats qui sont tout à fait légitimes.

Sur le sujet des gens qui seraient expulsés parce qu'après conventionnement leurs revenus dépasseraient la limite, je rappelle que nous avons une pratique votée et parfois désappliquée dans certains arrondissements, mais ce n'est pas le cas dans le centre de Paris qui consiste à appliquer des surloyers. Elle est désappliquée dans certains arrondissements précisément parce qu'ils ne veulent pas détricoter la mixité sociale construite avec différentes typologies de loyers sociaux. S'ils appliquaient les surloyers, ils



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 12 mai 2026

auraient une concentration des logements les plus sociaux ce qui serait contradictoire avec la volonté d'une mixité sociale. Je n'ai pas à justifier la position, c'est un sujet qui nous concerne peu dans le centre de Paris, nous appliquons les surloyers, ce qui permet de financer le logement social, mais aussi de rester dans son logement. Même avec les surloyers, on reste dans les prix généralement conformes à ceux du marché.

Sur la répartition, je n'ai pas compris le lien avec les familles. La répartition ici fait quand même la part au PLUS avec 8 logements sur les 21, pas tout à fait la moitié effectivement, mais une grande part. J'aime bien rappeler de manière publique que le revenu fiscal de référence pour une famille avec un enfant et de 62 000 €, presque 63 000 € net. Ce n'est peut-être pas énorme, mais ce n'est pas rien et ce sont souvent les revenus d'un couple d'enseignants, d'un couple de chercheurs, de nombreuses professions dont nous souhaitons qu'elles ne soient pas exclues du logement à Paris Centre et qui ne peuvent pas se loger tout simplement dans le marché. Je rappelle que ces typologies en PLUS payent plus qu'en PLAI, car elles ont des revenus plus importants, le logement social est donc tout à fait progressif.

Je propose que nous votions sur cette base, sauf si tu veux ajouter quelque chose, Karine. Nous serons évidemment amenés à avoir cette discussion sur chacune des délibérations concernant le logement social, mais peut-être de manière organisée. Nous n'avons pas de débat organisé comme au conseil de Paris au cours duquel un certain nombre d'entre nous peuvent en débattre, mais nous pourrions peut-être réfléchir à une manière d'organiser un débat de fond sur la création et le maintien du logement au centre de Paris.

Karine BARBAGLI, Conseillère de Paris, 1^{re} Adjointe au Maire de Paris Centre chargée des familles, de l'enfance, de l'éducation et du logement

Je voulais juste rappeler que nous ne faisons pas du chiffre, c'est-à-dire que nous n'allons pas faire le maximum de logements, mais nous essayons d'avoir des typologies familiales chaque fois. Cette semaine, j'ai encore rencontré un bailleur à qui nous avons demandé de faire moins de T1 et de remettre du T3. Cela ne nous intéresse pas d'avoir x logements, mais c'est bien d'avoir des typologies pour pouvoir loger nos familles qui sont maintenant confrontées à une nouvelle forme de baux civils contre lesquels nous devons vraiment lutter. C'est très important et notre engagement est vraiment là.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

C'était la DLH 64. S'il n'y a pas de conflit des membres du conseil d'administration de Paris Habitat, je vous propose de voter.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 12 mai 2026

Qui vote contre ? Je fais le compte avec les pouvoirs, 3 votes contre. Qui s'abstient ? 1 abstention. Qui vote pour ? Le reste du conseil. Je vous remercie. La délibération est adoptée.

Après vote à main levée, la délibération est adoptée à la majorité des participants.

En vérité, c'est un conseil dont l'ordre du jour en termes de délibérations est très court. Soit le conseil de Paris a peu de délibérations, soit elles ne nous concernent majoritairement pas, j'espère que ce sera un peu des deux. Nous avons en revanche beaucoup de vœux, je crois que ce sera le cas aussi au conseil de Paris. Beaucoup de vœux ont été déposés, c'est normal pour un des premiers conseils, sans doute. Je vous propose de les prendre un par un dans l'ordre.

VŒUX

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Je vais inverser l'ordre, justement, je vais laisser le vœu être présenté par les élus de la majorité de Paris Centre pour la défense de l'école publique à Paris Centre. Nous en avons parlé, je crois que Karine BARBAGLI a siégé au CDEN, au conseil départemental, toute la journée et va en dire un petit mot, ce n'était pas terminé au moment du début de ce conseil. C'est le vœu PC 2026 09. Je la laisse présenter ce vœu.

VPC 2026 09 Vœu présenté par Karine BARBAGLI et les élus du Groupe Socialiste et divers gauche relatif la défense de l'école publique à Paris Centre et contre les mesures envisagées pour la rentrée scolaire 2026

Karine BARBAGLI, Conseillère de Paris, 1^{re} Adjointe au Maire de Paris Centre chargée des familles, de l'enfance, de l'éducation et du logement

Merci, Monsieur le Maire. Effectivement, je sors du conseil départemental de l'éducation nationale auquel je siége désormais comme conseillère de Paris. J'ai bien sûr exprimé au nom du Maire notre opposition aux fermetures de classes annoncées par l'éducation nationale, comme d'ailleurs tous les Maires quel que soit leur groupe politique, les conseillers présents, les fédérations de parents et les organisations syndicales.

C'est un peu triste parce que chaque année ce vœu nous rassemble pour réaffirmer avec force notre attachement à l'école publique, à cette belle école publique attractive garante de l'égalité des chances et de l'accueil universel pour tous les enfants. Une école où les

CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 12 mai 2026

conditions d'apprentissage ne doivent pas être dégradées par des mesures comptables sans corrélation même avec des baisses d'effectifs.

L'année dernière, nous avons lutté contre 15 fermetures de classe. Grâce à notre mobilisation, nous avons pu en sauver 2. Cette année, le rectorat envisageait d'en fermer 5 à Paris Centre, nous en avons déjà sauvé 1. J'ai continué aujourd'hui à porter notre voix puisque chaque classe compte et pour moi, chaque classe fermée est une ligne rouge franchie. C'est une communauté scolaire blessée, des parents inquiets et la plupart du temps, c'est autoréalisateur.

Dans les classes menacées, prenons l'école Jussienne, par exemple. C'est une école dont les effectifs sont stables, il n'y a pas de problème de baisse d'effectifs, il y a même une classe ULIS d'inclusion avec des enfants dont un trouble de l'attention exige des effectifs réduits. Eh bien, malheureusement, l'éducation nationale souhaite fermer une classe, ce qui va passer la moyenne d'enfants par classe de 22-23 actuellement à 26 avec un impact sur la qualité de l'inclusion de ces enfants malheureusement atteints de troubles de l'attention.

À Louvois, c'est un autre type de fermeture, c'est une classe maternelle qui est menacée. Cela me permet d'ailleurs de faire un point sur les problèmes de remplacement. Nous connaissons en ce moment à Paris des problèmes de remplacement comme jamais : il y a eu un pic de 200 enseignants non remplacés. À Paris Centre, ce sont plus de 8 classes qui n'étaient pas remplacées, dont une à la maternelle Louvois. Avoir une fermeture de classe est comme une double peine pour cette école. La moyenne actuelle est de 20 élèves par classe, à peu près comme dans tout Paris, cela passerait à plus de 25 en fermant une et nous avons déjà les inscriptions nécessaires.

À Suzanne Spaak, c'est une autre forme, c'est une suppression de classe élémentaire qui ferait passer l'école de 5 à 4 classes. Donc, la décharge de Direction sauterait, ce qui entraîne généralement un changement de Direction alors que l'école peine à faire face à l'absence d'un remplaçant depuis le 15 février pour une classe de CP avec des enfants répartis dans les autres classes.

Pourtant, la Ville a investi plus de 30 millions d'euros lors de la dernière mandature pour améliorer les conditions d'apprentissage avec la création de cours Oasis, ce sont des cours végétalisées où on peut faire classe dehors, avec la rénovation thermique des bâtiments scolaires, nous avons mis en accessibilité, nous avons mis des équipements en polyvalence. En 2022, nous avons mené un travail de fond sur la sécurisation pour l'ensemble de Paris Centre. J'ai rappelé aujourd'hui au rectorat qu'il était urgent de reprendre ce travail pour chaque quartier plutôt que d'affaiblir nos écoles une à une.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 12 mai 2026

C'est pourquoi nous avons demandé un moratoire sur ces 4 fermetures afin de permettre une concertation avec la Ville, les équipes éducatives et les familles en prenant en compte toutes les dynamiques démographiques locales.

N'oublions pas les collèges qui sont généralement un temps oublié alors que l'adolescence est si importante et nous y sommes très attachés, le Maire et moi. Les collèges publics sont souvent le dernier lieu où les jeunes de milieux sociaux différents se croisent et apprennent à vivre ensemble. Or, lorsqu'une classe de 6^e ferme, c'est un effet de silo, les classes suivantes ferment à leur tour et les dotations globales diminuent, les options linguistiques ou scientifiques comme le latin et le grec sont remises en cause, c'est toute l'identité pédagogique de nos établissements qui est ébranlée.

Au collège Béranger, par exemple, la fermeture d'une division de 6^e romprait la continuité pédagogique avec l'école primaire mitoyenne, notamment pour l'enseignement du portugais et de l'allemand. Nous demandons évidemment le moratoire sur cette fermeture. Je vois que je n'ai plus beaucoup de temps.

Vous connaissez également notre engagement pour l'algorithme Affelnet pour qu'il ne pénalise pas les élèves de Paris Centre. Nous avons travaillé l'année dernière et nous avons réussi à avoir 10 points de satisfaction de plus sur les 3 premiers vœux. Eh bien, cette année, à 3 semaines du dépôt de souhaits des parents, l'éducation nationale change de nouveau les règles du jeu. Même si nous louons les objectifs de mixité sociale et scolaire, pour nous il reste impératif que les 5 lycées de secteur 1 soient réellement accessibles par les collégiennes et les collégiens de Paris Centre.

Ce vœu est dense, je m'excuse, mais l'enjeu est de taille, c'est l'avenir de nos enfants. Je vous invite à voter ce vœu de façon trans partisane, comme nous l'avons toujours fait, parce qu'il dépasse les clivages politiques. Il s'agit de défendre ensemble une école publique forte et exclusive.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci, Karine. Est-ce qu'il y a des demandes de prise de parole ? Pierre.

Pierre BATY, Conseiller de Paris Centre

Je voulais expliquer notre vote et commenter parce qu'il n'y a pas tout dans ce vœu. Il y a beaucoup de choses, peut-être trop de choses, il y a beaucoup de débats et certains mériteraient peut-être d'être séparés parce que nous ne partageons pas forcément l'ensemble des arguments. Pour la clarté des débats et pour ceux qui nous écoutent, je



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 12 mai 2026

voudrais mentionner que l'Académie de Paris est aujourd'hui la mieux dotée de l'Hexagone stricto sensu, elle a le meilleur taux d'encadrement de France et il augmente chaque année. En réalité, il y a une baisse très importante du nombre d'élèves et l'État a pris la décision, je pense que nous pouvons nous en réjouir, de ne pas suivre la baisse démographique du nombre d'élèves et d'augmenter chaque année le taux d'encadrement, il faut mentionner cet effort.

Il y a également dans la crise de l'école publique à Paris les effets de la crise du périscolaire. Nous allons tout faire pour lutter contre ce phénomène qui risque d'arriver en septembre, c'est ce que craint le rectorat. Nous n'avons pas vu cela suffisamment, voire pas du tout, dans le vœu. Il faut se poser la question de la mauvaise gestion du service public périscolaire, le Maire de Paris l'a d'ailleurs reconnu aujourd'hui en visite dans une école en parlant de faute grave que la mairie avait commise sur le périscolaire parisien et son impact qui risque, malheureusement, d'être négatif sur l'école publique parisienne. Je pense que cela fait partie de la désaffection de l'école publique à Paris que nous regrettons ce soir au cours de ce conseil. Je vous remercie.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci. Est-ce qu'il y a d'autres demandes d'intervention ? Peut-être très rapidement Karine.

Karine BARBAGLI, Conseillère de Paris, 1re Adjointe au Maire de Paris Centre chargée des familles, de l'enfance, de l'éducation et du logement

Peut-être que le taux d'encadrement à Paris augmente, mais il reste quand même un des plus faibles de l'OCDE, nous avons un nombre d'enfants par classe parmi les plus élevés de l'OCDE. Nous aurions pu penser prendre cette opportunité de la baisse démographique pour avoir un meilleur taux d'encadrement et les mêmes moyennes par classe que celles de l'OCDE, ce n'est pas le cas.

Ce taux d'encadrement est bien sur le papier, mais malheureusement les enseignants ne sont pas remplacés et nous nous retrouvons avec des répartitions d'enfants dans les autres classes et 25 enfants par classe. Ce taux n'est que sur le papier puisque les remplaçants ne sont pas là et les niveaux par classe qui ne sont pas ceux annoncés.

Sur les fermetures et sur le périscolaire, nous faisons un vœu qui est à Paris Centre, nous pourrions en débattre au Conseil de Paris. Je propose de faire une communication dans un prochain conseil pour vous expliquer le plan périscolaire mis en place à Paris Centre, qui n'a pas attendu tous ces scandales. Nous travaillons sur le recrutement des animateurs et leur formation depuis 2020 et la dernière mandature.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 12 mai 2026

Nous verrons les effectifs à la rentrée, pour le moment nous ne constatons pas de baisse notable, mais cela est à suivre.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci. Comme vous l'avez dit, le périscolaire a été traité par le Maire de Paris et le sera encore, il reste énormément à faire. Il était en déplacement avant-hier dans une école du 7^e qui avait été assez affectée. Comme nous l'avions largement prédit, vous voyez que ce sujet est désormais national et qu'il ne concerne ni la seule Ville de Paris ni le seul enseignement public comme l'a été le cas historique. C'est un sujet extrêmement grave, mais il n'y a pas de lien ténu avec ce vœu qui est une demande de surseoir à un certain nombre de décisions qui ne sont pas étayées par des chiffres, c'est même souvent le contraire.

Nous avons des divergences d'opinions dans les dialogues avec le rectorat concernant les effectifs théoriques calculés qui ne correspondent pas aux effectifs que nous avons. Je ne parle même pas des projections avec des livraisons attendues de logements sociaux, avec les configurations familiales que vous souhaitez voir. Ces livraisons ne sont jamais prises en compte, j'ai beaucoup d'interrogations sur les projections. Je ne sais pas si nous pouvons dire que le taux d'encadrement de Paris est le meilleur ou que les taux d'encadrements hexagonaux sont très peu satisfaisants, ils sont encore pires que ceux de Paris dans un certain nombre de cas.

Quoi qu'il en soit, si nous parlons de taux théoriques qui sont très différents des taux observés, alors nous sommes en difficulté et c'est de cela que parle ce vœu. Chacun votera en conscience. Oui, Franck GUILLORY.

Franck GUILLORY, Adjoint au Maire de Paris Centre, chargé des quartiers, de la participation citoyenne et de la propreté, Référent des quartiers Halles - Beaubourg - Montorgueil

Merci, Monsieur le Maire. Je vais rappeler quelques chiffres pour Paris Centre. Depuis 2024, ce sont 280 postes supprimés dans le premier degré et à la rentrée 2026, il est proposé 139 postes dans le premier degré, 112 dans le second degré.

Je voudrais profiter de cette prise de parole très courte pour saluer la mobilisation des élus. Madame la 1^{re} Adjointe, vous étiez en CDEM aujourd'hui, la mobilisation des élus est importante. Je tiens à saluer également la mobilisation des enseignants et des enseignantes, la mobilisation des parents d'élèves, ce sont eux qui parlent d'acharnement



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 12 mai 2026

contre l'école publique et s'ils le pensent, c'est peut-être vrai, en tout cas les chiffres le montrent. Merci.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci. Je vous propose de passer au vote, sauf s'il y a des demandes de prise de parole. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? 3 abstentions. Qui ne prend pas part au vote ? Qui vote pour ? Je vous remercie. Merci beaucoup, nous prendrons bien le report des voix. Je dis en forme d'explication que ce n'est pas obligatoire, mais que nous notons le nombre de voix pour, pour nos registres, parce que certains élus le demandent et c'est tout à fait légitime.

Après vote à main levée, le vœu est adopté à la majorité des participants.

Je reviens en arrière sur l'ordre du jour que vous avez peut-être pour présenter en l'absence de Shirley WIRDEN le vœu déposé au nom de la majorité concernant la situation des personnes LGBT+ au Sénégal.

VPC 2026 03 Vœu déposé par les élus de la majorité relatif à la situation des personnes LGBT+ au Sénégal et au respect des droits humains

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Sans vous lire l'ensemble du vœu, je vous rappelle que la situation du Sénégal est très préoccupante, qu'il y a dans la loi et le Code pénal sénégalais un article qui prévoit de punir d'un emprisonnement de 1 à 5 ans et d'une amende des actes publics contre nature avec un individu de son sexe. Sur la base de cette législation, il y a des arrestations, des détentions arbitraires et des condamnations de personnes en raison de leur orientation sexuelle, de leur identité de genre réelle ou supposée.

Depuis la promulgation en mars 2026 d'une loi qui double les sanctions à l'encontre des personnes LGBT, le Sénégal est devenu un des pays les plus répressifs en la matière. Au-delà de cette loi, les condamnations se multiplient dans le pays, j'ai noté au moins une centaine de personnes arrêtées pour actes dits contre nature. Il y a un cri d'alarme de l'ensemble des associations et des acteurs de terrain sur la très grande violence des arrestations et des condamnations envers les personnes LGBT+.

Je ne suis pas un grand défenseur de la diplomatie à outrance, le conseil de Paris n'est pas l'ONU, chacun respecte ses prérogatives. Néanmoins, nous avons en tant que Ville une action diplomatique et de nombreux liens avec le Sénégal. Notre vœu porte d'abord vers la Ville en souhaitant que la Ville de Paris continue à apporter et apporte encore davantage



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 12 mai 2026

son soutien aux associations françaises et sénégalaises qui œuvrent à l'accueil, à la santé et à la protection juridique des personnes LGBT+ victimes de répression, mais également au gouvernement dans son dialogue bilatéral avec la République du Sénégal. Nous l'exhortons à rappeler l'attachement de la France à la dépénalisation universelle de l'homosexualité et au respect des droits fondamentaux des personnes LGBT que nous souhaitons ici. C'est un vœu que le gouvernement conditionne, c'est un problème de coopération pas de ,à des garanties renforcées en matière de non-discrimination et de protection des défenseurs des droits humains. Enfin, que la préfecture de région prévoie un programme officiel d'accueil des personnes réfugiées LGBT+, nous appuyons les demandes de nombreuses associations avec lesquelles nous travaillons.

C'est un vœu qui exprime la position de Paris Centre, je crois que nous ne sommes peut-être pas les seuls, mais presque, à faire ce vœu, qui est aussi pour attirer l'attention du conseil de Paris sur la situation dramatique des personnes LGBT+ au Sénégal ainsi que de tous ceux qui œuvrent à leur défense.

Est-ce qu'il y a des demandes d'intervention ? Béchir, bien sûr, et Aurélien.

Béchir SAKET BOUDERBALA, Conseiller de Paris, Conseiller délégué de Paris Centre, chargé des communs et de la biodiversité

Monsieur le Maire, mes chers collègues. Je vous remercie, Monsieur le Maire, et je salue le travail qui a été réalisé par ma collègue Shirley WIRDEN pour aboutir à ce vœu. C'est évidemment un sujet essentiel puisque nous sommes aujourd'hui dans une situation où il y a un *backlash* international et un mouvement conservateur très fort qui va contre nos diversités, contre nos différences, contre les personnes LGBT en particulier.

Il y a en effet ce texte de loi qui a été voté au Sénégal avec des mesures extrêmement dures puisqu'il y a une grave pénalisation de l'homosexualité et des personnes LGBT. En tant que Groupe Écologiste, nous nous associons évidemment à cette proposition de la majorité. Il est essentiel de tenir ce message et de ne pas avoir peur d'intervenir sur ces questions parce que trop souvent nous allons résumer ces situations à une relation entre la France et l'ancien continent africain. Je pense que justement la relation d'égalité qui doit subsister entre nos États et entre nos nations doit permettre de nous dire les choses réellement.

Nous voterons évidemment le vœu, nous le soutiendrons et le Groupe Écologiste dans le 18^e arrondissement en a déposé un équivalent. J'émettrai une petite réserve sur la question du conditionnement des programmes de financement et d'aide. Nous sommes plutôt d'accord avec le fait que l'aide au développement, que les logiques de coopération soient



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 12 mai 2026

associées et renforcées par une nécessité auprès des objectifs fixés en matière de droits humains. On ne peut pas sanctionner les populations civiles pour leurs gouvernants, donc la formulation aurait peut-être pu être retravaillée, mais nous nous comprenons et je pense que l'idée générale est bonne.

La deuxième chose qui figure dans le vœu et qui est véritablement notre fierté parce que c'est quelque chose que nous pouvons faire et sur laquelle nous pouvons intervenir dans notre territoire, c'est que lorsque des personnes LGBT d'origine sénégalaise viennent en France et n'ont pas les papiers, il faut les accueillir, il faut les respecter, il faut les accompagner, il faut les reconnaître dans leur dignité.

Le sens de ce vœu est aussi de dire que lorsque nous sommes face à ces situations-là, nous ne faisons pas que constater les textes de loi de l'autre côté de la Méditerranée au fin fond du continent africain, nous constatons aussi la réalité de notre obligation. C'est pour cela que nous saluons et que nous nous réjouissons que ce texte puisse être présenté à Paris Centre, c'est notre honneur en tant que majorité que de pouvoir défendre les droits humains, la condition des personnes LGBT partout où elles se trouvent. Le Marais a été une terre d'accueil et de refuge pour nombre de populations, il est tout à fait cohérent que nous puissions pousser un peu plus la préfecture et la commission nationale du droit d'asile en ce sens, afin d'aller vers une reconnaissance, voire même une présomption simple de reconnaissance lorsqu'on est une personne LGBT d'origine sénégalaise pour qu'il n'y ait pas toutes les difficultés administratives. On ne peut pas dire le lundi que ce que fait le Sénégal est grave et le mardi refuser l'aide nécessaire aux personnes qui survivent aux exactions et aux violences et qui viennent sur notre territoire.

Donc, nous votons le vœu avec soutien et en cohérence, même si en effet, nous émettons cette petite réserve sur la question des programmes et des conditions aux aides.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci. Aurélien.

Aurélien VÉRON, Conseiller de Paris, Conseiller de Paris Centre

Je crois que c'est un vœu important. Je ne suis pas non plus adepte du *wishful thinking* et des vœux diplomatiques, mais sur ce sujet comme sur certains autres, je pense que c'est une position qu'il faut assumer. J'ai lu aussi que certains lynchages collectifs avaient commencé à avoir lieu, ce qui veut dire que cette décision politique répond aussi à une volonté populaire là-bas.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 12 mai 2026

Je suis plus négatif sur les partenariats, je pense qu'il faut les remettre en cause. Nous avons vu sur d'autres pays et d'autres situations la mairie de Paris beaucoup plus offensive sur l'extinction des liens, je pense qu'il faut être cohérent. Tant que les populations continueront les lynchages, que le gouvernement laissera faire et tiendra cette position, je ne vois pas ce que la Ville de Paris va faire dans un tel pays qui défend une ligne extrêmement obscurantiste avec l'assentiment de sa population.

Par ailleurs, pour les LGBTQIA+ qui viennent en France, l'ARDHIS fait un travail dur, je pense que la mairie doit vraiment être présente à ses côtés pour qu'elle puisse amplifier son travail parce qu'il va certainement y avoir un afflux de personnes en danger de mort. Je crois que l'ARDHIS a déjà une ancienneté dans sa relation avec la mairie de Paris et cela continuera.

Derrière les paroles, je crois qu'il faut savoir aussi assumer les actes, parce que si derrière les paroles on continue à financer et alimenter des municipalités et des pouvoirs locaux qui défendent cette législation sur les LGBT, j'aurais du mal à l'assumer en tant que parisien.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci. Luc, bien sûr.

Luc FERRY, Conseiller délégué de Paris Centre chargé de la vie économique, de la qualité du service public et de la valorisation des locaux vacants

Monsieur le Maire, chers collègues. Nous pouvons peut-être conclure pour cette intervention et ce vœu en signalant que vendredi il y aura une cérémonie d'hommage à la déportation homosexuelle et des personnes LGBT qui sera suivie par le Bal de l'amour.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci, Luc. Effectivement, j'ai oublié de parler du Bal de l'amour vendredi soir à la Bastille, tout près de chez nous. Quant à la cérémonie traditionnelle que nous avons pour les deux derniers condamnés en France, cela remonte à longtemps, ce qui n'est malheureusement pas le cas partout dans le monde, nous avons également un hommage lundi prochain à midi, de mémoire.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 12 mai 2026

Merci. Je vous propose de passer au vote. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Tout le monde vote pour. Je vous remercie. Il est adopté à l'unanimité.

Après vote à main levée, le vœu est adopté à l'unanimité des participants.

Merci pour cette unanimité qui montre que sur un certain nombre de sujets, un grand nombre d'ailleurs de sujets, des sujets importants, nous savons être dans l'unanimité aussi et c'est extrêmement important. Le vœu suivant est, je crois, présenté par Cédric PANIZZII et concerne un certain nombre d'adresses du parc social qu'on fait évoluer. Je laisse Cédric l'expliquer entre le dépôt du vœu et aujourd'hui.

VPC 2026 04 Vœu déposé par Cédric PANIZZII relatif à l'état du parc social rue Blondel et rue Sainte-Apolline et à la mise en place d'un état des lieux du logement social à Paris Centre

Cédric PANIZZII, Conseiller de Paris Centre

Mes chers collègues, Monsieur le Maire. Mon vœu part d'un constat très simple, très concret et très local. Les habitants des logements sociaux situés notamment dans la rue de Jouy et la rue Sainte-Apolline nous ont fait remonter des problèmes dans les parties communes ainsi que dans leurs appartements personnels (des escaliers abîmés, des cheminements dégradés, des trous, l'état général de certains espaces collectifs) et de l'inquiétude sur l'entretien courant, la sécurité et bien sûr la salubrité.

Ce vœu n'est pas un procès d'intention contre la mairie ni contre les bailleurs, il ne cherche pas à désigner un coupable avant même d'avoir vérifié, il demande exactement l'inverse : un diagnostic, un calendrier, un suivi. Le logement social ne se défend pas uniquement au moment où l'on crée de nouveaux logements, il se défend aussi dans la vie quotidienne des locataires déjà présents, dans les escaliers, les accès, les parties communes, l'éclairage, l'entretien.

Paris Centre est un secteur extrêmement tendu marqué par la pression immobilière, la spéculation et le départ de nombreuses familles. Dans ce contexte, le logement social est un outil essentiel de maintien des habitants, mais pour être pleinement défendu, il doit être exemplaire dans sa qualité d'usage. J'entends que certains signalements ne soient pas remontés par les canaux habituels, mais l'absence de signalements directs ne signifie pas l'absence de problèmes. J'ai pour ma part reçu des doléances, des témoignages et je tiens naturellement les éléments de terrain à disposition de la mairie et des bailleurs concernés.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 12 mai 2026

Ce que je propose est simple : solliciter les bailleurs, organiser un diagnostic rapide, communiquer un calendrier d'intervention aux habitants et élargir cette méthode à un état des lieux partagés du parc social de Paris Centre. Un diagnostic n'est pas une accusation, c'est un outil de confiance et si tout est déjà traité, alors ce diagnostic permettra simplement de le démontrer aux habitants.

Je vous rappelle que nous avons, chez la France Insoumise, une tradition de porte-à-porte très développée que nous avons mise en œuvre durant la précédente campagne et j'ai pu tristement constater ce que je viens de vous exposer. De nombreuses personnes n'osent pas, à cause d'une certaine forme de pudeur, montrer leur propre logement. Nous n'allons bien sûr pas photographier leur chez eux, nous n'allons pas venir ici avec des photos, mais ils sont prêts à recevoir toute commission, toute personne qui viendra vérifier leurs dires directement chez eux. Je peux bien sûr mettre à votre disposition les photos et les vidéos des parties communes et vous pourrez juger très simplement de l'état terrible dans lequel se trouvent certains logements sociaux à Paris Centre. Je le redis encore, ce n'est pas une accusation de la mairie ou des bailleurs, c'est une demande d'agir rapidement, voire même très rapidement, auprès de ces personnes.

Nous pouvons faire un autre constat. Des engagements ont été pris après plus de 15 ans de signalements par certains bailleurs, Paris Habitat pour ne pas le nommer. Je le dis encore une fois, après plus de 15 ans de signalements de la part des associations de riverains, de la part des riverains et de certains locataires.

Pour toutes ces raisons, je vous demande d'adopter ce vœu et de concourir ensemble de manière trans partisane à ce que le logement social dans Paris Centre se développe, bien entendu, et ne soit pas laissé à l'abandon. Merci.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci beaucoup. Pour vous répondre, Karine BARBAGLI.

**Karine BARBAGLI, Conseillère de Paris, 1^{re} Adjointe au Maire de Paris Centre
chargée des familles, de l'enfance, de l'éducation et du logement**

Chers collègues, cher public. Sur le fond d'abord, la gestion locative, c'est-à-dire s'occuper du parc existant est bien une priorité de notre mandature, cela l'était déjà et je vais dire que c'est notre travail au quotidien avec l'équipe du logement social de Paris Centre. Sur la forme, j'invite vraiment chacune et chacun d'entre vous qui aurait des retours de problème de gestion locative chez les bailleurs sociaux à nous solliciter pour que nous vérifiions si une action est déjà en cours ou, si ce n'est pas le cas, que nous incitions à



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 12 mai 2026

passer à l'action, plutôt que de faire des vœux sans préciser les adresses, puis en nous donnant une adresse, et en ajoutant une adresse au dernier moment. Nous pourrions faire un vœu à chaque fois, mais c'est vraiment pour nous un travail quotidien. Je vais bien sûr vous répondre sur la rue Sainte-Apolline, la rue Blondel, la rue de Jouy même si nous avons eu l'information il y a un quart d'heure, ce sont évidemment des adresses que nous connaissons, en particulier la rue de Jouy. Au niveau du porte-à-porte, je crois que nous avons fait également notre part pendant la campagne. Moi-même, comme Adjointe, j'ai pu visiter des logements, les locataires m'y ayant invitée, bien sûr.

Au niveau de votre vœu, il faudrait faire un petit rappel sur le 2^e. Quand nous avons été élus en 2020, nous avons été très surpris de voir que ce n'était pas le 1^{er}, mais le 2^e arrondissement le plus carencé en logements sociaux. C'est pour cela que depuis 6 ans, nous attachons vraiment à équilibrer progressivement l'offre de logements sociaux entre les arrondissements. Cela prend du temps parce qu'à Paris Centre nous ne créons pas du logement de toutes pièces, nous rénovons et nous réhabilitons. Les chiffres du logement social du 2^e arrondissement au 1^{er} janvier 2024 que vous mentionnez ne prennent pas encore en compte certaines opérations récemment livrées : les 35 logements livrés du 126, rue Saint-Denis en juin 2025, plusieurs livraisons attendues dans le 2^e, notamment la rue Aboukir avec 40 logements, les 14 logements de la rue Jussienne, et puis à venir, les travaux qui commencent cet été au 210, rue Saint-Denis.

À propos de la gestion locative, la mairie se positionne en médiation entre les locataires et les bailleurs. Le suivi des problématiques de gestion locative et la dégradation du parc social font partie du travail quotidien. Nous avons plus de 6500 logements sociaux suivis sur le territoire avec des points mensuels avec nos bailleurs parisiens (Paris Habitat, la RIVP, Elogie-Siemp, I3F) pour traiter les signalements et les situations problématiques. Par ailleurs, nous avons évidemment des liens avec le DAL, dont celui de la rue de Jouy dont je connais très bien le Président depuis 7 ans maintenant, les amicales, les collectifs. Nous allons vers les habitants lors des pieds d'immeubles avec les bailleurs, nous faisons ce qu'on appelle des ruches, ce sont tous les services qui viennent sur place, nous l'avons fait au Village Saint-Paul, à la Samaritaine, à Morland avec la CAF, les services sociaux, les services de la santé, des jeux pour les enfants pour pouvoir relier ces habitants au territoire. Nous avons même récemment réalisé une soirée de jeux pour les jeunes à la caserne des Minimes.

Notre parc est effectivement complexe, parfois il est dans le diffus, ce sont parfois de grands bailleurs, parfois avec des bailleurs sans profondeur de parc à Paris Centre comme Emmaüs habitat rue Sainte-Apolline avec un seul bâtiment. Nous intervenons avec le



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 12 mai 2026

bureau de suivi des affaires bâtementaires, le service technique de la Ville qui transmet régulièrement les adresses suivies au titre du péril bâtementaire.

Nous avons des remontées directes des habitants et des locataires qui permettent vraiment d'agir de manière concrète avec les bailleurs. Notre engagement reste entier pour améliorer les conditions de vie de l'ensemble des locataires du parc social de Paris Centre. Nous sommes mobilisés sur plusieurs opérations en ce sens. Nous avons évidemment des contacts mensuels avec Paris Habitat. Ils ont lancé un diagnostic de l'ensemble de leur patrimoine et nous attendons justement un diagnostic précis dont celui de la rue de Jouy. La RIVP a déjà réalisé une évaluation complète de son parc et ils sont déjà en mesure de piloter leurs travaux de réhabilitation, par exemple la rue de la Corderie qui va être livrée dans les semaines qui viennent, la rue de Turenne qui est en cours et tout le pan rue François Miron-rue de Jouy puisque nous avons Paris Habitat et la RIVP sur ce cadastre-là. Elogie-Siemp dispose également d'un calendrier de réhabilitations programmées. Tout n'est pas parfait, mais nous suivons tout cela avec les bailleurs.

Au niveau du bilan, la Direction du logement et de l'habitat, la DLH, réalise ce travail chaque année. Nous avons donc un recensement annuel des opérations et des besoins sur le parc social. En 2024, par exemple, 22 opérations de rénovation du parc existant ont été votées, cela concerne 433 logements. Je vous propose, comme je l'ai proposé sur le périscolaire, de vous faire une communication lorsque nous recevrons ce qu'on appelle le PAC, c'est-à-dire le bilan en 2026 des chiffres 2025, qui ne va pas tarder à arriver.

Concernant les rues Blondel et Sainte-Apolline, il y a 4 bailleurs différents. Au 4, rue Sainte-Apolline, c'est la RIVP qui a un bâtiment en cours de rénovation et les logements sont prévus pour environ 2028, il y avait des problèmes structurels puisque nous avons dû déplacer tous les habitants de ce programme. Elogie-Siemp gère deux adresses dans le périmètre évoqué, le 16, rue Blondel qui a eu un ravalement de façade en 2025 et le 7-9, rue Sainte-Apolline. Nous avons identifié des soucis sur les parties communes avec le bailleur Emmaüs Habitat et nous étions en lien cet après-midi avec le responsable qui nous a expliqué que c'était une copropriété, mais qu'il allait faire agir, nous avons des photos sur toutes les adresses de la rue Blondel. Sur la rue de Jouy, tous les bailleurs ont une charte de la concertation pour la rénovation environnementale des logements sociaux, ils sont en concertation, je sais que le DAL de la rue de Jouy et Paris Habitat se voient tous les mois ou toutes les deux semaines, en tout cas nous avons des e-mails. Quand vous parlez de photos et de vidéos, j'en ai plein ma boîte e-mail, cela la sature, mais c'est ainsi.

En tout cas, nous voterons contre ce vœu, non pas sur le fond, mais complètement sur la forme, car nous avons déjà cet engagement, c'est vraiment mon travail quotidien et c'est



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 12 mai 2026

bien le programme sur lequel nous avons été élus tous ensemble, toute cette majorité ici présente et nous nous engageons chaque année à faire une communication sur l'état du logement à partir du bilan fourni par la Direction du logement et de l'habitat lors de cette mandature.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci. Est-ce qu'il y a des demandes d'intervention ? Et après peut-être une réponse. D'abord Béchir et Aurélien ensuite.

Béchir SAKET BOUDERBALA, Conseiller de Paris, Conseiller délégué de Paris Centre, chargé des communs et de la biodiversité

Monsieur le Maire, chers collègues. Je dirai trois choses sur ce vœu.

La première est que nous ne devons pas psychologiser ou sur-politiser le débat. Je crois que l'intervention de notre cher collègue a été de constater dans le cadre d'une visite des problèmes liés à l'état du parc social et d'en faire état ici au sein du conseil de secteur qui est l'espace de débats et de discussions politiques. Je regrette, cher collègue, que vous n'ayez pas pris attache d'abord avec la 1^{re} Adjointe pour travailler avec elle.

J'en profite, deuxième élément, pour saluer le travail que réalise Karine qui est souvent la première arrivée et la dernière à partir, qui fait un suivi extrêmement précis et méticuleux sur la question de l'état des logements. Je peux en attester puisque nous avons eu un échange à propos de votre vœu la semaine dernière, c'était d'autres adresses. Une heure après que nous l'ayons reçu, il y avait déjà un travail, nous étions déjà tous mobilisés pour savoir de quoi il s'agissait, quelles étaient les résidences concernées, etc.

Notre position est de dire que ce que vous soulevez est fondamentalement légitime. Le rôle du logement social est d'héberger et d'accueillir dignement les personnes. Quand ce n'est pas digne, c'est le travail d'un élu spécifiquement de gauche, mais d'un élu en général, je pense que nous partageons cela toutes et tous, de pointer les limites des bailleurs. Il ne faudrait pas que cela devienne une habitude de conseil puisqu'il y a 6500 logements, j'ignore combien sont dans un état problématique. Si nous faisons un vœu sur chaque logement qui déborde, cela vous donnera certes le droit à 4 ou 5000 minutes d'intervention en conseil de secteur sur les 7 prochaines années, mais je ne pense pas que ce soit ainsi que nous fonctionnions.

Notre position en tant qu'Écologistes est de dire que nous sommes d'accord sur le fond, de rappeler le travail réalisé par la mairie de Paris Centre extrêmement mobilisée sur la



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 12 mai 2026

question des logements et de vous dire que sur ce vœu spécifique et compte tenu du caractère extrêmement républicain que vous avez eu à l'occasion du premier conseil de secteur, nous voterons en faveur de ce vœu.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Aurélien VÉRON.

Aurélien VÉRON, Conseiller de Paris, Conseiller de Paris Centre

Je pense que dans ce vœu il y a beaucoup d'éléments de bon sens. Je rappelle que quand vous lisez les rapports de l'ANCOLS, l'Association nationale de contrôle du logement social, les 3 bailleurs sociaux parisiens financent quasi exclusivement leurs travaux de rénovation par de la dette ou par des subventions municipales et n'ont donc aucune marge de manœuvre pour financer l'entretien. Effectivement, tout repose sur le dos de la mairie de Paris ou sur la dette.

Cela veut dire que cette politique nécessite un choix purement politique et pas du tout des bailleurs sociaux eux-mêmes qui n'ont aucune marge de manœuvre, donc c'est de votre ressort total de choisir ce que vous rénovez ou pas et comment vous le rénovez. Paris Centre n'est pas la mairie la plus mal desservie en termes d'entretien, une grande partie du parc est récent, Morland, la Samaritaine et la caserne des Minimes sont plutôt des bâtiments luxueux en termes de standard. Il existe des bâtiments en mauvais état, mais nous avons la chance par rapport à d'autres arrondissements d'avoir un parc plutôt en meilleur état. Cela n'empêche pas que des problèmes ont été soulevés. Rue Rambuteau, il y a 220 logements dont une grande partie a vécu sans chauffage pendant tout l'hiver avec des appartements à 12 °C.

Il y a de vrais problèmes qui ne sont pas traités. Paris Habitat fait beaucoup de travaux, nous ne savons pas très bien où passe l'argent, il y a un sujet. Il y a certainement un inventaire à dresser pour savoir où nous en sommes. Je tiens juste à rappeler que les marges de manœuvre des bailleurs sociaux ont été considérablement réduites.

Nous allons nous abstenir sur le vœu, nous n'allons pas voter contre. Le point 9 veut à la fois poursuivre dans la rénovation qui soulève des centaines de millions chaque année, ce qui n'est pas suffisant, et des acquisitions. Je pense qu'aujourd'hui la priorité serait plutôt de rénover plus rapidement. Je ne parle même pas des logements du parc social classés F ou G, ces derniers ne devraient pas être loués aujourd'hui et ils le sont quand même.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 12 mai 2026

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci. Luc FERRY.

Luc FERRY, Conseiller délégué de Paris Centre chargé de la vie économique, de la qualité du service public et de la valorisation des locaux vacants

Monsieur le Maire, chers collègues, cher public. Nous souscrivons totalement à ce que Karine a pu exposer et répondre à ce vœu qui, bien sûr, soulève un problème indéniable. Nous regrettons que des personnes du logement social puissent vivre dans des conditions indignes.

En revanche, les réponses qui ont été apportées par Karine et complétées par notre collègue Écologiste nous satisfont complètement. Vous verrez au fil des conseils d'arrondissement qui auront lieu durant toute cette mandature le nombre de rénovations de logements sociaux qui reçoivent approbation en conseil.

Pour nous, il y a sur le fond quelque chose d'indéniable et sur la forme quelque chose qui va un peu à l'encontre de la démarche de Paris Centre et de Paris en général de favoriser des logements sociaux et de favoriser leur rénovation. Nous voterons contre ce vœu.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci. Il y a une proposition et des réponses, c'est une phrase de conclusion. Non ? Parfait.

Cédric PANIZZII, Conseiller de Paris Centre

Je pensais qu'il y avait encore une personne.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Non, je disais que si vous vouliez répondre d'une phrase, vous le pouviez.

Cédric PANIZZII, Conseiller de Paris Centre

Je ne suis pas surpris par votre intervention, Madame BARBAGLI. Je ne viens pas vous faire état de tous les logements sociaux dégradés dans Paris. Je m'excuse pour la forme, mais c'est bien pour cela que l'adresse a changé. J'ai eu la personne responsable du comité des riverains qui m'a dit qu'elle vous avait rencontrée et que des gens étaient entrés dans un appartement pour faire un trou au plafond, le laissant deux mois pour qu'un expert puisse



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 12 mai 2026

vérifier. La logique aurait sans doute été de faire un trou quand l'expert était là pour vérifier de suite sans laisser personne avec un trou au plafond dans le logement. Ces trous concernent 18 logements.

Pour terminer, vous n'avez pas écouté le sens de mon vœu. Il ne s'agit pas de critiquer ce qui est fait ou pas en rénovation, mais plutôt de poser de nouvelles solutions. Nous ne sommes pas là pour mettre des rustines sur des problèmes, il faut peut-être prendre le problème en amont et poser un véritable diagnostic, comme le disait mon collègue. Voilà.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci beaucoup. Comme c'est le premier conseil, je laisse librement la parole, nous avons un peu moins de sollicitations de part et d'autre, je pense que c'est équilibré. Je crois que tout le monde a pu être entendu et que je décèle finalement un accord de fond sur la nécessité d'une transparence du calendrier des travaux dans les logements sociaux et leur importance. Ce sont des conversations que nous avons avec les principaux bailleurs, les bailleurs minoritaires sont plus difficiles à attraper, ceux pour lesquels la Ville de Paris est actionnaire répondent généralement mieux.

Au-delà des divergences sur la manière de présenter un vœu et s'il est adapté ou pas, je note un accord et cela pourra peut-être là aussi faire l'objet d'une communication dans ce conseil ou de manière plus détaillée auprès des élus.

Je m'engage à revenir dans ce conseil avec les grandes lignes de la communication des 3 principaux bailleurs sociaux sur leurs grandes rénovations.

Je vous invite comme Karine l'a fait tout à l'heure, à nous transmettre vos questions en continu de toutes les manières possibles sans attendre le conseil de Paris Centre pour faire un vœu. Je m'étais engagé à faire des réunions avec l'opposition également pour que vous puissiez nous faire part de vos questions préoccupantes, certains le font et nous les traitons. Si un jour nous ne les traitons pas, il reste l'arme du vœu. Il y a aussi celle des questions et je vois que Cédric PANIZZI l'a utilisée, il y a des questions qui sont parfois plus adaptées que les vœux.

Nous allons voter sur la base de ce que chacun a dit, nous gardons ce sujet et nous le revisiterons évidemment très bientôt. Ces calendriers sont importants et il est important de les communiquer aux intéressés, c'est-à-dire aux locataires, ce que ne font pas toujours les bailleurs, c'est vrai.

Chacun a pu s'exprimer, je vous propose de voter. Qui vote contre ? Je vous laisse faire les comptes, vous pouvez voter, vous votez avec un nombre de doigts ou de mains qui



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 12 mai 2026

correspond à vos procurations, cela permet à l'administration de faire le compte. Je vous remercie. Qui s'abstient ? 4. Qui ne prend pas part au vote ? S'il y a des gens qui sont liés à Paris Habitat d'une manière ou d'une autre, non. Qui vote pour ? Je vous remercie. 6 voix pour. Le vœu n'est pas adopté selon mes comptes, mais comme je vous l'ai dit, nous reparlerons de ce sujet-là.

Après vote à main levée, le vœu est rejeté à la majorité des participants.

Nous poursuivons, il y a encore beaucoup de vœux. Le suivant est encore présenté par Cédric PANIZZII. Il concerne sujet que nous avons déjà abordé tout à l'heure, c'est la défense des écoles publiques de Paris Centre et quelques autres sujets connexes.

VPC 2026 05 Vœu déposé par Cédric PANIZZII relatif à la défense des écoles publiques de Paris Centre, à la situation de l'école maternelle Archives et à l'étude des leviers municipaux, notamment la sectorisation

Cédric PANIZZII, Conseiller de Paris Centre

Merci. Ce vœu porte sur le sujet essentiel de l'école publique à Paris Centre. Je vais vous dire en premier lieu que j'ai voté le vœu de Karine BARBAGLI et des élus du Groupe Socialiste tout à l'heure parce qu'il va dans le sens de la défense de l'école publique. Je suis cohérent, quand un texte est utile aux familles, aux enfants et aux équipes éducatives, je le soutiens, même lorsqu'il vient de la majorité.

Mon vœu ne fait pas doublon, il apporte un angle complémentaire. Le vœu de la majorité est très large, très complet sur les fermetures de classes, les collèges, les dotations horaires, les remplacements et le rapport au rectorat. Mon vœu insiste davantage sur les leviers municipaux, notamment le bâti scolaire, l'attractivité des écoles, la situation particulière de l'école maternelle des Archives qui représente aussi le bâti, le maintien des familles dans Paris Centre et l'étude surtout de la sectorisation. Nous ne pouvons pas traiter de la question scolaire uniquement comme une question de chiffres et d'effectifs. Derrière les effectifs il y a une question politique beaucoup plus large. Qui peut encore vivre à Paris Centre ? Quelles familles peuvent encore y rester ? Quels quartiers deviennent des lieux de vie ? Quels quartiers deviennent des espaces de passage, de tourisme ou de résidence temporaire ? La baisse du nombre d'enfants scolarisés ne doit pas devenir une fatalité administrative, elle doit au contraire nous obliger à agir sur tout ce qui permet de maintenir les familles : logements accessibles, équipements publics de qualité, écoles attractives, bâti rassurant, stabilité des équipes et confiance des parents.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 12 mai 2026

Sur l'école Archives, les familles ont besoin d'un point clair, d'un état du bâti, car il y a la présence d'étais qui maintiennent le plafond, d'un calendrier des travaux, des garanties de sécurité et des conditions d'accueil des enfants. Une école peut être fragilisée par une fermeture de classe, mais aussi par un bâtiment qui a eu quelques failles.

Enfin, la sectorisation ne doit pas être un mot tabou. La Ville elle-même rappelle que les maires d'arrondissement peuvent formuler des propositions de modification des périmètres scolaires selon des critères de proximité, d'équilibre des effectifs et de mixité sociale. Je ne demande pas une prise de décision brutale ou imposée, je demande une étude sérieuse avec des services compétents, des conseils d'école, les représentants des parents et les élus.

Ce vœu ne s'oppose donc pas au vœu de Madame BARBAGLI, mais vient le compléter, c'est là-dessus que je voudrais vraiment insister, mes chers collègues. Comme pour la réponse qui m'a été faite tout à l'heure sur le logement social, on va me faire un catalogue de tout ce qui va. Je ne suis pas en train de dire que Madame BARBAGLI ne fait pas son travail ou le fait mal, je veux qu'ensemble nous trouvions des solutions. Je prends l'exemple du bâti de l'école des Archives, je vous rappelle les faits : l'école des Archives, école maternelle, voit son préau maintenu depuis plus d'une dizaine d'années avec des étais. Personne n'a envie d'avoir chez lui ou dans l'école de ses enfants un plafond qui tient grâce à des étais. Je sais qu'on va me dire qu'une commission vient vérifier tous les ans en disant que cela ne risque pas de s'effondrer. Je ne suis pas aveugle, je vois les infiltrations d'eau. Personne n'a envie d'avoir des infiltrations d'eau chez lui ou dans son école, personne n'a envie d'avoir un plafond qui tient avec des étais ou comme sur le vœu du logement tout à l'heure, des escaliers qui tiennent avec des étais rue de Jouy. Il y a donc urgence. Une urgence qui dure depuis 10 ans doit être prise en compte.

Ce que je voudrais et que j'exprime dans mon vœu, ce n'est pas une concurrence avec le vœu de Madame BARBAGLI, c'est une chose complémentaire et dire qu'ensemble nous n'allons pas simplement résoudre les problèmes à l'instant T, nous allons essayer de regarder un peu plus loin en avant. Je sais ce qui est créé, je sais que les commissions travaillent, que les parents d'élèves travaillent, j'en fais partie, mais nous devons maintenant agir différemment avec les leviers municipaux qui sont les nôtres.

J'en viens à la sectorisation, vous l'évoquez dans les vœux, mais elle n'est pas à la fin du vœu. Je voudrais que cette sectorisation soit retravaillée. Nous avons certaines écoles dans Paris Centre avec des effectifs d'élèves très honorables et d'autres avec des effectifs pauvres qui vont entraîner des fermetures de classes. Je ne remettrai pas en cause le travail que fait la mairie et que vous faites, Madame BARBAGLI, contre les fermetures de



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 12 mai 2026

classes. Vous avez toujours été présents pour la mobilisation, je sais le reconnaître et vous aurez toujours mon soutien à ce sujet. Je viens simplement vous demander par ce vœu de trouver d'autres leviers et d'actionner, notamment, le vœu sur la sectorisation, le vœu sur l'école des Archives. Vous m'avez suggéré l'idée de transformer ce vœu en question parce que cela pouvait plus s'y prêter, malheureusement l'état du bâti est à voir dans plusieurs établissements. Je prends un autre exemple tout aussi proche, la rue de Moussy où les élèves ont été privés de chauffage pendant plus d'un mois et demi cet hiver. C'est un gros problème, les élèves font cours avec des blousons dans des classes où il fait 13 °C et cela ne va pas participer à l'attractivité du secteur public.

Je me place, bien entendu, en grand défenseur du secteur public et j'ai noté que vous vouliez intervenir contre la fuite des élèves dans le secteur privé. C'est pourquoi nous devons actionner ce levier-là. Je vous remercie et si ces éléments se trouvent peut-être, comme vous pouvez le dire, déjà dans votre vœu, je vous invite d'autant plus à adopter le mien. Je vous remercie.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

C'est presque sur l'horloge, merci. Est-ce qu'il y a des demandes d'intervention ? Karine BARBAGLI va pouvoir répondre.

Karine BARBAGLI, Conseillère de Paris, 1^{re} Adjointe au Maire de Paris Centre chargée des familles, de l'enfance, de l'éducation et du logement

Sur la défense de l'école publique, je ne serai pas plus longue puisque j'ai développé moi-même que je souhaitais que nous refassions la sectorisation et je l'ai rappelé au CDEN aujourd'hui. Effectivement, c'est pour cela que je vous ai proposé de transformer ce vœu en question sur le bâtiment Archives.

Il se trouve que le bâtiment Archives est absolument hors du commun à Paris Centre puisqu'il est classé, il remonte au XVI^e siècle et il est très contraint au niveau des travaux. Il est situé dans le PSMV, le plan de sauvegarde et de mise en valeur du Marais, et toute opération de travaux doit se faire en site non occupé. Or, jusqu'à ce jour il n'y avait ni projet ni financement pour ce bâtiment qui accueille 2 classes. La position a été claire, nous l'avons rappelée à plusieurs reprises lors du conseil d'école, puisque c'est vraiment une question qui est traitée dans chaque conseil d'école, qui est répétée par vos soins et les autres représentants de parents : le maintien de classe est assuré tant qu'aucun projet global de restructuration du bâtiment n'est engagé.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 12 mai 2026

Nous travaillons parallèlement à l'émergence d'un projet pour cette mandature, celui de l'académie des arts, susceptible de constituer enfin une perspective de reconversion et de valorisation du site. Afin d'assurer un suivi transparent, nous pourrions mettre en place un comité de suivi associant élus, services municipaux, équipes éducatives, représentants des parents d'élèves pour accompagner l'évolution de ce projet. En tout cas, c'est ce que je propose ce soir.

Concernant le bâtiment Archives, il y a bientôt une visite de fonctionnement du bâtiment. On verra si de petits travaux peuvent être faits, mais dès qu'on touchera aux étais, il faudra démolir une partie du bâtiment, c'est inscrit dans le PSMV, donc ce n'est pas possible en site occupé.

Nous avons toujours cette réponse, nous allons essayer de faire évoluer les choses. Nous avons la difficulté à Paris Centre d'avoir des bâtiments très compliqués, historiques. C'est aussi magnifique, parfois comme à Turenne nous réussissons à réparer un escalier du XVIIe siècle. Nous réussissons sur l'Île Poulletier à mettre un ascenseur sur un hôtel particulier du XVIIe siècle. Je suis sûre qu'avec confiance nous réussirons enfin à faire évoluer ce bâtiment Archives et à supprimer ces étais, c'est-à-dire à démolir toute cette partie selon les règles du PSMV. Il faut que nous travaillions sur ce projet d'académie des arts, nous allons nous y atteler.

Pour le moment nous ne souhaitons pas voter ce vœu puisque nous avons déjà fait le nôtre sur les fermetures de classes et c'est une réponse que nous allons continuer à mener dans un comité de suivi et lors des conseils d'école. Nous ne voterons donc pas votre vœu.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Est-ce qu'il y a d'autres demandes d'intervention ?

Cédric PANIZZII, Conseiller de Paris Centre

Très rapidement.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Vraiment une phrase parce que normalement il y a une présentation, une réponse et nous nous en tenons là.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 12 mai 2026

Cédric PANIZZII, Conseiller de Paris Centre

Nous faisons juste une réponse.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Oui, bien sûr.

Cédric PANIZZII, Conseiller de Paris Centre

Je suis très content de votre réponse parce que les parents d'élèves de l'école Archives peuvent en témoigner, je suis présent à tous les conseils d'école, nous n'avons jamais de réponse sur ce qui était possible ou pas avec cette école. Je suis ravi d'entendre cela et je note votre proposition concernant une évaluation ensemble avec tous les acteurs locaux. Merci.

Karine BARBAGLI, Conseillère de Paris, 1^{re} Adjointe au Maire de Paris Centre chargée des familles, de l'enfance, de l'éducation et du logement

Nous vous avons quand même donné à chaque fois tous les rapports, mais je ne vais pas aller plus loin.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Je ne vais pas parler d'Archives et du passé, mais je me souviens de pétitions m'accusant de vouloir fermer l'école, c'était il y a longtemps, je le reconnais. Force est de constater que l'école n'a jamais été fermée, mais des gens m'accusaient de vouloir la fermer il y a 6 ans. Je constate que 6 ans plus tard elle est toujours ouverte, ce n'était pas les mêmes conseils ni les mêmes parents.

Je vous propose de passer au vote. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? 4. Qui ne prend pas part au vote ? Qui vote pour ? Merci. Le vœu n'est pas adopté, mais tous les sujets qui ont été débattus ce soir seront revisités très prochainement.

Après vote à main levée, le vœu est rejeté à la majorité des participants.

Nous poursuivons les vœux, encore quelques-uns, un peu de patience. Le prochain vœu concerne l'accès à des soins accessibles pour les habitants de Paris Centre. Il est présenté par Matthieu GASNIER, élu en charge de la santé notamment.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 12 mai 2026

VPC 2026 06 Vœu présenté par Matthieu GASNIER et les élus Groupe socialiste et divers gauche relatif au maintien de l'accès à des soins accessibles pour les habitants de Paris Centre

Matthieu GASNIER, Conseiller délégué de Paris Centre chargé de la santé, des seniors et de l'alimentation

Merci, Monsieur le Maire, Chers collègues, chers habitants de Paris Centre. Je voudrais vous parler ce soir d'une question cruciale. La santé est une des principales préoccupations des Français et singulièrement des Parisiens. Si c'est le cas, c'est que la santé n'est pas uniquement une question médicale de spécialistes, c'est aussi une question de justice. Les chiffres le montrent, les 5 % de Français les plus aisés ont 13 ans d'espérance de vie en plus que les 5 % les plus pauvres. Cela fait de la question de l'accès aux soins une question cruciale en termes d'organisation des soins, mais aussi en termes de politique et pour nous de politique locale.

Si je vous parle de cela ce soir, c'est que la mairie de Paris est très engagée pour l'accès aux soins, notamment pour l'accès à des soins abordables en secteur 1, c'est-à-dire sans dépassement d'honoraires. Elle y contribue avec les centres de soins, je pense notamment au centre de soins Yvonne Pouzin sur notre territoire, mais elle fait face comme beaucoup de collectivités territoriales à un mouvement qui existe depuis quelques années, un mouvement de financiarisation de la santé. Qu'est-ce que c'est ? C'est l'acquisition par de grands groupes financiers de plusieurs cabinets médicaux, de plusieurs structures libérales. Ce mouvement de financiarisation est particulièrement néfaste parce qu'il permet à ces grands groupes de faire des économies d'échelle, d'imposer des conditions à leurs salariés, nous l'avons vu récemment avec des laboratoires de biologie médicale qui étaient en grève et il permet parfois à ces groupes, quand ils font faillite, de mettre la clef sous la porte et de laisser des dizaines de milliers de patients complètement sans ressources. C'est ce qui est arrivé récemment avec un centre médical, le centre SoMed, qui a fermé brutalement il y a quelques mois. Il a fermé brutalement sans aucun préavis pour les salariés ni pour les habitants de Paris Centre qui se sont retrouvés complètement dépourvus d'accès à des soins essentiels. Plus de 15 spécialités médicales étaient représentées dans ce centre. Si je parle des spécialités, c'est parce que c'est un domaine dans lequel l'accès aux soins est particulièrement dégradé. On pense souvent qu'à Paris Centre nous avons de nombreux accès aux soins, c'est parfaitement faux, notamment parce qu'à Paris en général 70 % des spécialistes ne pratiquent pas le secteur 1, c'est-à-dire qu'ils pratiquent des dépassements d'honoraires. Cela veut dire que pour les catégories les moins aisées de la population, ces soins ne sont pas abordables.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 12 mai 2026

Le vœu que nous présentons ce soir vise à demander à nos autorités de santé plusieurs choses. La première, que les patients touchés par la fermeture de ce centre dans leur suivi médical, dans leur maladie, puissent récupérer leur dossier médical. Actuellement, l'ancien gestionnaire de ce centre ne donne aucune nouvelle, ne donne aucun accès au dossier médical de ces patients qui sont malades et qui en ont besoin pour se faire soigner. C'est absolument inacceptable.

La deuxième chose que nous demandons à nos autorités de santé, c'est-à-dire l'ARS et la Caisse Nationale d'Assurance Maladie, est de donner leur autorisation et leur agrément à la réouverture d'un centre de santé pour des soins abordables, c'est-à-dire en secteur 1 sans dépassement d'honoraires. J'y tiens, nous y tenons, c'est absolument essentiel.

Enfin, un liquidateur judiciaire a été nommé parce que la société gestionnaire de ce centre est en faillite. Nous demandons à ce liquidateur judiciaire d'avoir la diligence la plus importante pour régler cette affaire et transmettre la société à des repreneurs. On ne traite pas un centre de santé comment traiterait n'importe quelle entreprise, la santé n'est pas une marchandise et je crois qu'il faut que nous agissions clairement là-dessus. Je vous remercie.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci. Bien sûr, Luc.

Luc FERRY, Conseiller délégué de Paris Centre chargé de la vie économique, de la qualité du service public et de la valorisation des locaux vacants

Monsieur le Maire, chers collègues, cher public. Je remercie Matthieu de porter ce vœu au nom de la majorité. Il est essentiel de préciser une chose à mon sens, dans le vœu on parle de financiarisation et parfois ce mot apparaît un peu comme dogmatique. Or, je vais vous donner une illustration montrant que ce n'est pas du tout dogmatique.

SoMed est un groupe créé en 2019 par la famille Hourri dont le père est un ancien joueur de poker professionnel. Il a fait grandir très vite son groupe qui a atteint aujourd'hui 19 centres de santé constitués sous l'association loi 1901 avec une société de capitaux avec des actionnaires. En 2023, cette société de holding a fait entrer à son capital une société de capital-risque, un fonds d'investissement d'ailleurs très peu connu de la place des sociétés de gestion, qui a apporté 18 millions d'euros à cette holding et elle aurait également à la même date touché 4 millions d'euros d'aides publiques. Deux ans plus tard, en 2023, elle achète le Centre René Laborie, deux ans plus tard, elle le ferme.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 12 mai 2026

On peut avoir légitimement des questions à se poser sur la gestion de ce centre et j'espère que cela ira plus loin que ce vœu concernant cette financiarisation et ce centre de santé en particulier avec les méthodes de gouvernance qui ont été appliquées. Justement, vous l'avez dit, cher collègue, il n'y a eu aucune redescende d'information. À partir du moment où SoMed a décidé de fermer ce centre, la gouvernance était aux abonnés absents. Il y aurait même eu, et j'emploie bien sûr le conditionnel, des conflits entre les actionnaires.

Tout cela pour vous dire, et je veux porter leur voix ce soir, que le Groupe Communiste était depuis 2023 en relation avec les personnels de ce centre qui nous ont fait état de leur détresse quant à leur avenir et leur situation qui s'est dégradée dès l'achat du centre de santé par SoMed. Tensions sociales, incitations au départ, harcèlement pour aboutir à cette fermeture sans explication, sans recours, sans avenir pour eux. Alors oui, les patients eux-mêmes ont trouvé porte close et ont besoin de récupérer leur dossier. Cela dit, cela va être très difficile puisque les systèmes d'information de tout le groupe ont fermé faute de maintenance et faute de réponse, tu l'as signalé dans le vœu. Cela va être très compliqué, je souhaite bon courage à l'administrateur judiciaire. Et surtout, nous apportons notre soutien à ces personnels qui sont eux aussi dans une situation et un avenir complètement incertain. Merci.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci, Luc d'avoir porté cela depuis plusieurs années avec Catherine TRONCA et merci à Matthieu en sa triple qualité d'élu à la santé, de médecin et d'habitant du 2^e de l'avoir repris à la volée. Merci de ces explications, je suis d'accord, financiarisation, cela paraît trop général ou parfois un peu idéologue, mais en fait il n'y a rien d'idéologue, c'est très pragmatique dans ce vœu. Voilà un usage pédagogique du vœu puisque nous sommes allés à peu près au bout des solutions de dialogue avec l'administrateur et je pense qu'il est important, si nous pouvons avoir une unanimité là-dessus aussi, de donner un retour très clair aux acteurs qui, aujourd'hui, sont en mesure de maintenir ou de permettre qu'il y ait un centre de santé avec l'enjeu très clair des dossiers médicaux. Je parle des demandes à l'ARS et à la Caisse d'assurance maladie et je pense que dans un tel cas le vœu doit être, si possible, unanime pour que le conseil envoie un message très clair aux acteurs publics. Aurélien va peut-être compléter.

Aurélien VÉRON, Conseiller de Paris, Conseiller de Paris Centre

Je ferai la part des choses entre le dossier SoMed qui semble, dans cet effondrement financier, relever peut-être de malversations, en tout cas d'une fracture majeure de l'organisation et donc de l'effondrement rapide d'un groupe récent. De là à en tirer des



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 12 mai 2026

conclusions sur le domaine médical, je trouve cela ambitieux. Luc FERRY le disait, mais je ne participe pas du tout à cette vision de la santé.

Les médecins, les personnels soignants, les personnels techniques à côté, leurs assistants ne vivent pas d'amour et d'eau fraîche, les radios coûtent extrêmement cher, la machinerie médicale coûte extrêmement cher, ce sont des investissements colossaux et il faut des capitaux. Aujourd'hui, les groupes privés font très bien leur travail et les groupes publics y arrivent aussi, chacun avec des difficultés financières, mais il ne s'agit pas de public ou de privé, je pense que dans le débat ici nous avons affaire à un groupe qui a juste très mal géré son affaire. Il me semble que le centre René Laborie a déjà déposé le bilan 2023 pour être repris, peut-être poussé par la mairie un peu rapidement, dans des conditions désastreuses. Parfois, quand la mairie se mêle de l'histoire de centres de santé, cela n'aboutit pas toujours correctement.

La santé est un domaine très compliqué. Quand vous connaissez des médecins, des infirmiers, des kinés, vous savez que c'est extrêmement lourd et complexe, les loyers à Paris sont élevés.

Des points nous semblent importants dans ce vœu, la suite et le ton du discours ne nous rassurent pas beaucoup, donc je vais m'abstenir. En tout cas, nous souhaitons beaucoup de courage aux patients qui ont une fois de plus perdu leur centre. J'espère que nous trouverons un repreneur, je ne suis pas sûr qu'un repreneur conventionné à la tarification la plus basse arrive à survivre dans un périmètre où le loyer est extrêmement cher et le coût du travail également, un assistant à Paris Centre n'a pas le même salaire qu'un assistant en province. Je souhaite bon courage au centre, mais nous nous abstiendrons sur ce vœu.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Peut-être Matthieu pour une courte réponse.

Matthieu GASNIER, Conseiller délégué de Paris Centre chargé de la santé, des seniors et de l'alimentation

Une courte réponse, merci, Monsieur VÉRON. La force du service public est de nous prémunir des aventures individuelles. Je crois qu'il est important de le préciser, cela semble être, comme l'a dit Luc FERRY, une démonstration particulièrement douloureuse pour les patients de Paris Centre.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 12 mai 2026

Deuxième point de réponse, la mairie s'investit massivement dans la santé des Parisiens, ouvre des centres de santé, ce qu'elle n'a pas toujours fait, mais c'est une des actions entamées sous les mandatures précédentes, qui sera poursuivie et qui, je crois, va profondément dans l'intérêt collectif.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Catherine TRONCA pour un petit mot.

Catherine TRONCA, Conseillère déléguée de Paris Centre chargée de la culture et des services publics de proximité

Juste un petit détail, Aurélien, la mairie n'a absolument pas aidé à la fermeture du précédent centre. Nous avons alerté, nous avons fait la même chose, la pression n'a pas été de la part de la mairie.

Aurélien VÉRON, Conseiller de Paris, Conseiller de Paris Centre

Je parlais de la reprise.

Catherine TRONCA, Conseillère déléguée de Paris Centre chargée de la culture et des services publics de proximité

Même la reprise, encore moins.

Aurélien VÉRON, Conseiller de Paris, Conseiller de Paris Centre

Vous vous êtes impliqués ou pas ? Je ne comprends pas.

Catherine TRONCA, Conseillère déléguée de Paris Centre chargée de la culture et des services publics de proximité

Nous avons été avertis un peu tard. Nous l'avons d'ailleurs dit aux représentants du centre qui nous ont alertés alors que c'était pratiquement déjà fait. Maintenant, il n'y a que l'ARS.

Un petit détail, SoMed faisait beaucoup de secteur 2 et voulait justement mettre le personnel à la rue pour faire de l'esthétisme... voilà. Il ne faut pas tout mettre dans le même panier.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 12 mai 2026

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Je note les positions des uns et des autres. Cédric PANIZZII.

Cédric PANIZZII, Conseiller de Paris Centre

Je rejoins pleinement ce vœu et le constat qu'a fait aussi mon collègue Communiste. Je voudrais juste préciser quelques petites choses. Il y a eu un précédent, un service de radiographie a déjà fermé au centre Réaumur. Le secteur 1 est bien sûr un des leviers du service public, vous l'avez aussi dit tout à l'heure, c'est pour cela que la santé ne peut pas être financiarisée, ne peut pas souffrir de marchandisation. Quand on dit qu'il y a un coût du travail ou un coût de la médecine, ce sont des choses que je ne peux pas entendre parce que lorsqu'on est malade, lorsqu'on est dans un état de souffrance physique, on se fiche totalement que tout cela ait un coût.

Je suis très triste de voir que ce centre doit fermer, qui plus est dans ces conditions. J'appuierai, bien entendu, ce vœu.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci. Je pense que nous connaissons bien la situation du centre de radiographie, particulièrement Catherine TRONCA qui y travaillait. Nous avons effectivement bataillé, mais sans y arriver et je pense qu'aujourd'hui l'ARS est l'acteur clef. Le vœu n'épuise pas d'autres moyens de recours, mais il nous aide à avoir une position.

Catherine TRONCA, Conseillère déléguée de Paris Centre chargée de la culture et des services publics de proximité

Petit détail, Monsieur VÉRON, les salaires et les attributions des émoluments des paramédicaux comme des médicaux sont très cadrés, nous avons des grilles. Un assistant en province ou un assistant à Paris gagnent à peu près la même chose. Cela a fait qu'en contrepartie, beaucoup partent en province parce que le niveau de vie est meilleur.

Aurélien VÉRON, Conseiller de Paris, Conseiller de Paris Centre

Exactement, merci de confirmer.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 12 mai 2026

Catherine TRONCA, Conseillère déléguée de Paris Centre chargée de la culture et des services publics de proximité

Il n'y a pas de différence entre les émoluments.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Surtout quand ils ne peuvent pas se loger faute de logements sociaux. J'arrête là.

Je vous propose de passer au vote sur ce vœu. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? 4. Qui ne prend pas part au vote ? Je crois que personne n'a de conflit ou de lien. Qui vote pour ? Je vous remercie. Le vœu est adopté.

Après vote à main levée, le vœu est adopté à la majorité des participants.

Je souhaite que dans le cas des vœux adoptés nous puissions faire un courrier qui en fait état auprès de l'ARS si nous ne le remontons pas au conseil de Paris d'abord. Merci beaucoup.

Nous poursuivons. Le prochain vœu est présenté par le groupe Libres, Démocrates et Indépendants et il concerne les jeux accessibles pour enfants en situation de handicap. C'est Pierre BATY qui le présente.

VPC 2026 07 Vœu présenté par les élus du groupe Libres, Démocrates et Indépendants relatif à la généralisation des jeux accessibles pour enfants en situation de handicap

Pierre BATY, Conseiller de Paris Centre

Merci, Monsieur le Maire. Mes chers collègues, cher public. Pour ce vœu je serais assez bref puisqu'il est très simple. Il s'agit de demander à la mairie de Paris de s'engager ici, à Paris Centre, à ce qu'il y ait au moins un espace, une aire de jeux pour enfants qui soit 100 % accessible.

Vous savez qu'il y a 4 niveaux d'accessibilité des aires de jeux d'enfants. La plus accessible, la quatrième, n'est pas disponible aujourd'hui à Paris Centre ni dans un certain nombre d'arrondissements parisiens, d'ailleurs. Nous aimerions qu'au moins dans chaque arrondissement de Paris Centre nous puissions avoir une aire de jeux de niveau 4, c'est-à-dire pleinement accessible. Nous pensons que c'est important pour les enfants en situation de handicap, les familles qui accueillent ces enfants et dans lesquelles ils grandissent. Je vous remercie.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 12 mai 2026

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci, Pierre. Pour répondre, Béchir et Karine.

Béchir SAKET BOUDERBALA, Conseiller de Paris, Conseiller délégué de Paris Centre, chargé des communs et de la biodiversité

Merci, Monsieur le Maire. Chers collègues. J'interviens ici comme conseiller délégué chargé des communs et de la biodiversité, délégation qui inclut notamment les espaces verts. Je vous remercie ainsi que les auteurs de ce vœu qui va nous permettre d'aborder un sujet essentiel, celui de l'accessibilité réelle des espaces publics et en particulier des aires de jeux. Derrière cette question, il y a le sujet très concret de la façon de penser la ville à l'égard des enfants, de la transformation de l'espace public et de la façon de penser les espaces des aires de jeux devant permettre à tous les enfants de jouer.

Nous avons un premier problème sur cette question, car les personnes en situation de handicap et les situations de handicap sont extrêmement pluriels, divers, ils sont moteur, sensorielsdiverses : elles peuvent être motrices, sensorielles, psychiques ou cognitives. Nous avons souvent l'image des personnes à mobilité réduite, mais en réalité il y a toutes ces difficultés. L'inclusivité n'est pas simplement un jeu inclusif, c'est aussi une pensée dans son ensemble pour accueillir tous les enfants et leurs accompagnants. Cela concerne les jeux, vous avez raison de pointer la demande et nous allons vous répondre sur ce point, mais cela doit aussi concerner les cheminements, les accès, la largeur de passage, les revêtements, etc.

L'objectif que nous partageons depuis plusieurs années dans cette majorité, spécifiquement avec Ariel WEIL en tant que Maire et Karine BARBAGLI en tant que 1^{re} Adjointe, est de chercher à atteindre non pas simplement des jeux accessibles, mais aussi de redéfinir et d'intégrer cette notion de personnes en situation de handicap dans les projets de transformation qui sont portés. C'est aussi la vision que porte aujourd'hui la Ville de Paris et que porte tout particulièrement Azadeh AKRAMI-CASTANON, la nouvelle Adjointe en charge de la question du handicap, qui avant d'être Adjointe en charge de la question du handicap à Paris avait fait un travail extrêmement intéressant sur la question de la MDPH et qui nous a indiqué s'agissant de votre vœu qu'elle était extrêmement ouverte à l'échange avec vous sur ces questions, que son bureau était ouvert y compris pour faire un travail trans partisan avec une vision anti validiste.

Vous avez évoqué lors de votre intervention le fait que nous n'avions pas d'aire de jeux de niveau 4. Pour celles et ceux qui ne sont pas au fait de cette découverte récente, moi-

CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 12 mai 2026

même ayant découvert cette structure assez récemment, les aires de jeux à Paris sont structurées selon 4 niveaux :

- le niveau 0 signifie que les jeux ne sont pas inclusifs, qu'ils ne sont pas pensés pour les personnes en situation de handicap ;
- le niveau 1 correspond aux aires qui disposent d'au moins un jeu inclusif ;
- le niveau 2 correspond aux aires dans lesquelles les jeux inclusifs peuvent représenter jusqu'à la moitié des jeux ;
- le niveau 3 correspond à plus de la moitié de jeux inclusifs ;
- le niveau 4, celui que vous demandez, signifie que tous les jeux des espaces des aires de jeux sont inclusifs.

Le problème pour parvenir au niveau 4 est que cela demande énormément de moyens extrêmement coûteux. Pour vous donner un peu les chiffres, à l'échelle de Paris nous avons 541 aires de jeux suivies par la DEVE et 84 % d'entre elles disposent d'au moins 1 jeu inclusif. Nous demandons comment nous pouvons atteindre l'objectif que vous assignez à l'échelle de Paris Centre qui a 26 aires de jeux dont : 4 aires de niveau 3, donc en moyenne une par arrondissement, 8 aires de niveau 2, 11 aires de niveau 1, 3 aires de niveau 0, c'est-à-dire qui ne disposent pas d'espace inclusif, il s'agit du square du Temple juste pour le grand bac à sable, du square Louis XIII, donc la place des Vosges pour l'aire des grands et du square Barye pour un certain nombre de structures. Une réponse de la DEVE et de l'Adjointe à Paris indique que ces 3 aires feront l'objet d'évolutions d'ici la fin de l'année 2026 afin d'y intégrer au moins un jeu inclusif conformément à l'objectif fixé par la Ville.

Nous voulons vous répondre que l'objectif politique est partagé et que tous les moyens sont mis, y compris en termes de méthode, pour intégrer cette notion d'inclusion dans les jeux. La réalité est assez simple, il y a un certain nombre de parcs dans lesquels nous ne pouvons pas intégrer autant de jeux inclusifs que nous le souhaitons. Toutefois, je pointe un élément, je veux bien que nous prenions une carte ensemble et que vous me disiez square par square lequel devrait être 100 % inclusif. Typiquement, nous pouvons faire le travail sur Élie Wiesel et budgéter cela sachant que c'est nous qui finançons pour un certain nombre d'espaces verts. Pour avoir découvert il y a un mois le montant de ce que représentent les rénovations et les transformations de ces espaces verts, je peux vous assurer que pour atteindre un objectif de niveau 4, c'est extrêmement compliqué.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 12 mai 2026

Le fond est que l'idée n'est pas de créer des espaces uniquement pour les personnes en situation de handicap, il faut s'assurer qu'il y ait une juste place des jeux dans les espaces verts et que chacun d'entre eux ait suffisamment de jeux et d'aires accessibles pour les personnes en situation de handicap. Je veux aussi saluer le travail de Karine Barbagli sur ce sujet, Karine BARBAGLI, qui fait un travail exceptionnel sur ce sujet, qui se bat au quotidien sur la question de l'inclusivité, c'est pour cette raison que je lui passe la parole afin de finaliser la réponse de l'exécutif.

Karine BARBAGLI, Conseillère de Paris, 1^{re} Adjointe au Maire de Paris Centre chargée des familles, de l'enfance, de l'éducation et du logement

Nous vous proposons 2 amendements pour renforcer ce vote.

Le premier amendement est de tenir compte du secteur de Paris Centre. Les jardins et les squares de Paris Centre sont souvent de petite taille, très contraints, parfois patrimoniaux avec des surfaces limitées et des cheminements étroits. Dans ce contexte, nous préférons quelque chose de réaliste, nous vous proposons que le vœu affirme qu'au moins un jeu inclusif dans chaque aire de jeux de Paris Centre sera installé au fur et à mesure des rénovations. C'est mesurable, c'est atteignable et cela permettrait à chaque aire de jeux d'avoir un équipement.

Par ailleurs, je vous propose d'élargir cette réflexion aux grands espaces de Paris Centre dont une partie dépend de l'État, c'est-à-dire, le jardin des Tuileries, le jardin du Palais-Royal, le jardin des Archives Nationales. Nous avons là des surfaces très importantes, une fréquentation familiale forte, parfois des structures un peu limitées, je pense au Palais-Royal, qui pourrait accueillir des aires de jeux inclusives de grande qualité, voire exemplaires. Il nous semble important que ce vœu ne s'adresse pas uniquement à la Ville, mais également à l'État et aux établissements publics concernés afin qu'ils prennent toute leur part, je pense au Louvre, dans cet effort d'accessibilité et d'inclusion.

Nous vous proposons de voter ce vœu avec ces 2 amendements.

Béchir SAKET BOUDERBALA, Conseiller de Paris, Conseiller délégué de Paris Centre, chargé des communs et de la biodiversité

Je voudrais mentionner que nous avons appris durant la campagne au contact de ces familles que des jeux réputés accessibles ne le sont pas, il y a juste quelque chose qui tourne au sol sur lequel on dit qu'il n'y a pas besoin de monter et que c'est donc accessible. Est-ce que c'est vraiment un jeu pour enfants accessible ? La question de la nature des jeux se pose aussi, c'est pour cela que nous voulons une aire entièrement accessible



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 12 mai 2026

permettant à l'enfant d'être autonome et de ne pas juste le mettre à côté du jeu en l'écartant des autres parce qu'ils sont dangereux pour lui. C'est pour cela que nous ne trouvons pas exagéré d'avoir à Paris Centre une aire de jeux 100 % accessible pour les enfants.

Nous n'avions volontairement pas mis de terme calendaire parce que nous savions que cela pouvait être compliqué et que cela engageait un projet d'investissement. Nous nous limitons à un budget assez simple et nous espérons pouvoir être trans partisans. Néanmoins, nous venons d'en discuter, nous acceptons vos amendements si cela permet de démarrer les choses sur le bon pied concernant cette question importante. Je vous remercie.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci. Est-ce qu'il y a d'autres demandes d'intervention ? Je vous propose de mettre aux voix sur la version ainsi amendée en séance du vœu.

Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Qui ne prend pas part au vote ? Je vous remercie. Il est adopté à l'unanimité. Je vous remercie.

Après vote à main levée, le vœu est adopté à l'unanimité des participants.

Il nous reste un vœu qui porte sur la situation des salariés et de l'UGC des Halles. C'est Luc FERRY qui porte ce vœu et qui le présente.

VPC 2026 08 Vœu présenté par Luc FERRY relatif au soutien du mouvement social à l'UGC des Halles

Luc FERRY, Conseiller délégué de Paris Centre chargé de la vie économique, de la qualité du service public et de la valorisation des locaux vacants

Monsieur le Maire, chers collègues, cher public. Ce vœu vise à soutenir le mouvement social qui a démarré à l'UGC Ciné Cité des Halles en décembre dernier. Inutile de vous dire que l'UGC sur le territoire de Paris Centre est un gros point d'accès à la culture pour Paris Centre, Paris et sa banlieue, notamment grâce à sa proximité avec le *hub* de transports que représente Châtelet-Les Halles. L'UGC Ciné Cité représente 3 millions de spectateurs par an, donc un gros point culturel dans notre secteur.

Nous avons rencontré des représentants du personnel lundi dernier et ils nous ont fait état de leur détresse quant à leurs conditions de travail, à leur rémunération et à l'absence de dialogue social à l'intérieur de l'entreprise. Ces représentants du personnel sont des jeunes



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 12 mai 2026

en situation précaire et ils sont eux-mêmes des aspirants à la culture, ce sont des comédiens, des techniciens, des étudiants qui se sont levés pour réclamer des conditions de travail dignes.

L'UGC Ciné Cité représente environ 80 salariés dont 48 sont des agents d'accueil et dont 25 sont en grève, ce qui est un taux assez important et significatif du climat social qui règne au sein de ce centre de cinéma. Ce mouvement de grève est en train d'essaimer puisque l'UGC Bercy commence à se mettre en grève pour les mêmes motifs et que même le gros UGC de Lyon suit cette tendance.

Quand les représentants du personnel nous ont parlé de leurs conditions de travail, c'est à la fois la gestion des flux de plus en plus importants de visiteurs, mais aussi des agressions. Parce que oui, j'ai été étonné, je dois l'avouer, des agents d'accueil se font agresser par des personnes qui viennent au cinéma. Est-ce que cela révèle quelque chose sur l'état de notre monde ? Je ne commenterai pas plus, mais cela m'a surpris.

Ils réclament une augmentation de salaire puisque ce qui est proposé par la Direction actuellement est 0,5 % d'augmentation, ce n'est pas de la mendicité qu'ils réclament, avec un complément de 1,35 % en primes basées sur les indicateurs d'activité qui sont absolument très flous et qui surtout excluent la vente de confiseries qui est quand même une source de revenus importante pour ce centre. Ces personnels réclament 5 %, ce qui me semble raisonnable et l'ouverture de négociations sincères et loyales avec la Direction. Celle-ci a fini par mettre sur pied une réunion avec ces représentants du personnel, mais juste pour confirmer les communications qu'ils avaient faites à l'intérieur de l'entreprise, c'est-à-dire 0,5 % d'augmentation et 1,35 % de primes.

J'espère que vous soutiendrez ce vœu, je vais juste le compléter pour vous dire qu'actuellement le groupe UGC est détenu à 30 % par le groupe Bolloré et qu'à l'horizon 2028 il sera détenu à 100 % par le groupe Bolloré. Nous veillerons absolument à cette prise de contrôle par un groupe qui par ses méthodes et ses orientations fait déjà débat. Merci beaucoup.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci. Cédric PANIZZI.

Cédric PANIZZI, Conseiller de Paris Centre

Merci beaucoup. Je suis très heureux d'avoir vu ce vœu à l'ordre du jour puisque j'ai aussi rencontré les salariés. Une chose m'a frappé : lorsque les représentants des salariés et les



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 12 mai 2026

salariés eux-mêmes parlent de leur situation, certains tremblent, au sens propre, parce qu'ils ont peur de leur Direction. Il est important de signaler cela, il y a une pression morale et psychologique extrêmement grave de la part de la Direction.

J'ai pu discuter avec Monsieur LE MARCHAND, le Directeur de ce cinéma, et Monsieur PERRAUDEAU, un des autres dirigeants de l'UGC, leur dénigrement de la parole en face d'eux était flagrant et ne m'a pas surpris, mais m'a vraiment choqué.

Je voudrais vous dire ce soir que ces salariés ont des conditions de travail telles qu'ils méritent vraiment d'être défendus, vous l'avez dit, Monsieur FERRY. Vous avez parlé aussi des agressions qu'ils subissent de la part de la Direction et des clients, ils sont entre le marteau et l'enclume, c'est extrêmement difficile.

J'ai été vraiment choqué par les deux rencontres que j'ai faites avec ces personnes et je pense, vous l'avez dit aussi, qu'il y a du souci à se faire pour la reprise par le groupe Bolloré, la reprise par le groupe Canal+, qui va contrôler pour la toute première fois l'ensemble d'une chaîne culturelle du début jusqu'à la fin, de la production jusqu'à la diffusion. Compte tenu de leur orientation actuelle, c'est extrêmement grave, extrêmement préoccupant en tous les cas.

Je vous remercie de mettre en avant ce vœu et je voudrais vraiment que nous y accordions la plus haute importance.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Anne LE CORRE.

Anne LE CORRE, Conseillère déléguée de Paris Centre chargée de la résilience, du volontariat et de l'insertion par l'emploi

Bonsoir à tous et toutes. Merci beaucoup d'avoir positionné ce vœu. Pour ma part, je n'ai pas rencontré les salariés, mais d'expérience plusieurs choses sont sorties de la lecture de ce vœu.

La première chose, une Direction qui se positionne dans l'illégalité parce que contourner un mouvement social en embauchant des externes est illégal. C'est une Direction qui ne recule pas devant une situation où elle se met dans l'illégalité.

Je pense que la question du dialogue social est rompue à partir du moment où il y a une grève et une considération des salariés aussi faible de la part de la Direction, d'autant que les salariés sont sous une convention collective très peu protectrice, presque comme la



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 12 mai 2026

restauration, c'est-à-dire que les heures supplémentaires, les heures de nuit, etc., sont assez peu valorisées, il s'agit donc de salariés précaires.

Un dernier point que j'avais envie d'apporter est la question de la juste redistribution des richesses dans un groupe qui fait des résultats importants et profite des salariés qui ne sont pas du tout rémunérés à la hauteur de ce qu'ils apportent à leur cinéma et aussi à Paris, notre ville. C'est un lieu de rencontre où il devrait y avoir beaucoup plus de salariés qui accueillent le public et qui permettent aussi de gérer toute la partie agressions du public. Merci beaucoup.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Sabine.

Sabine HAMMOND, Conseillère de Paris Centre

Merci. Je voudrais rebondir sur l'intervention d'Anne qui mentionnait ce terme présent aussi dans le vœu, celui de dialogue social qui, à mes yeux, est assez antinomique avec celui de grève et de soutien plein et entier annoncé à cette grève. Bien sûr, nous reconnaissons la pénibilité du travail d'accueil dans ces cinémas avec des horaires tardifs, énormément de passage et je sais qu'a aussi été évoquée la présence de punaises de lit dans ce cinéma.

Par contre, nous ne partageons pas cette vision conflictuelle et paradoxale du monde du travail qui consiste à affirmer le soutien à la grève et le soutien au dialogue social, d'ailleurs tous les syndicats n'ont pas cette vision.

Nous allons nous abstenir parce que nous sommes bien évidemment pour le dialogue social, ce sont des salariés concernés par des négociations de branche au niveau de laquelle des discussions peuvent s'engager. Nous soulignons que tout ceci relève d'un sujet privé et qu'il y a aussi ce qui peut se régler, nous espérons que la branche permettra de régler ce conflit du groupe UGC.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Boris JAMET-FOURNIER.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 12 mai 2026

Boris JAMET-FOURNIER, Adjoint au Maire de Paris Centre, chargé des quartiers, des chantiers de l'espace public, de la réalisation des engagements, de la transparence, et de la relation avec les habitants, Référent des quartiers Marais - Place des Vosges

Merci beaucoup. Un mot rapide pour dire merci à Luc et au Groupe Communiste d'avoir déposé ce vœu, merci aussi pour la collaboration que nous avons pu avoir avec le Groupe des Écologistes.

Sur quelques formulations, effectivement, ce vœu indique un soutien aux grévistes plus qu'à la grève. En tout cas, pour notre groupe nous arrivons à une formulation équilibrée puisqu'elle insiste sur le dialogue social dont nous espérons qu'il n'est pas rompu, car nous appelons à des échanges entre les salariés et la Direction.

Pour ma part, je m'inscris totalement dans les propos qui ont décrit la situation du groupe comme préoccupante vu le contrôle en effet par le groupe Bolloré. Merci.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci beaucoup. Nous nous sommes tout dit. J'indique aussi que j'ai précisé ma disponibilité à la Direction de l'UGC, qui nous a contactés, afin d'agir en médiation ou de toute autre façon permettant ce dialogue social, je prendrai mes responsabilités.

Je vous propose de voter le vœu tel qu'il est présenté dans sa dernière mouture. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Je demande parce que Sabine est porteuse d'un pouvoir qui n'a pas systématiquement la même position, je l'explique pour le public, il y a 4 abstentions. Qui ne prend pas part au vote ? Je crois que personne n'avait de lien d'intérêt. Qui vote pour ? Je vous remercie. Le vœu est adopté.

Après vote à main levée, le vœu est adopté à la majorité des participants.

C'était le dernier vœu, mais ce n'est pas la fin du conseil pour autant, nous avons encore des questions.

QUESTIONS ORALES

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

C'est un autre outil qu'à vrai dire j'aime bien, des questions orales nous sont soumises par écrit et permettent de répondre en conseil publiquement. Elles sont posées par Cédric

CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 12 mai 2026

PANIZZI à qui je donne la parole pour la première question qui concerne le projet de réaménagement de la place de la République.

QPC 2026 02 Question orale au Maire de Paris Centre posée par Cédric PANIZZI, relative au projet de réaménagement de la place de la République

Cédric PANIZZI, Conseiller de Paris Centre

Merci beaucoup. La place de la République constitue un espace public majeur à l'échelle parisienne, mais elle est également directement liée à Paris Centre, à ses habitantes et ses habitants, à ses circulations, à ses usages populaires, démocratiques, culturels et quotidiens.

Plusieurs éléments publics ont évoqué la perspective d'un nouvel aménagement de cette place qui concerne plusieurs arrondissements et soulève des enjeux importants en matière de circulation, de végétalisation, de la place des piétons, de mobilités cyclables, de sécurité, de tranquillité publique, d'usage démocratique et de concertation avec les habitants.

Pouvez-vous préciser l'état d'avancement du projet de réaménagement de la place de la République, son calendrier prévisionnel, son périmètre exact, les modalités de concertation prévues avec les habitantes et les habitants de Paris Centre ainsi que les garanties envisagées pour préserver les usages populaires, démocratiques et quotidiens de cette place ?

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Pour répondre, Boris JAMET-FOURNIER.

Boris JAMET-FOURNIER, Adjoint au Maire de Paris Centre, chargé des quartiers, des chantiers de l'espace public, de la réalisation des engagements, de la transparence, et de la relation avec les habitants, Référent des quartiers Marais - Place des Vosges

Merci beaucoup, Monsieur le Maire. Merci beaucoup, chers collègues. Tout d'abord un petit point de méthode comme nous l'avons dit sur un autre sujet, c'est un plaisir de répondre à votre question en conseil, cela permet une certaine transparence et j'y suis d'autant plus attaché que cela fait partie de mes délégations. Il est vrai qu'un échange entre élus aurait permis de clarifier un certain nombre de points, même si c'est très bien de pouvoir établir la réalité de la situation devant tout le monde.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 12 mai 2026

Sur le fond, je comprends la question. La place de la République est un point très important de Paris Centre et, comme le souligne votre question, aussi du 11^e et du 10^e arrondissement, ce qui ne facilite pas forcément les choses puisque nous avons l'interaction de trois arrondissements. Il faut rappeler que la place de la République a été réinaugurée en 2013, nous avons cette nouvelle configuration depuis plus de 10 ans. Il faut quand même noter qu'avant ce précédent aménagement, la circulation piétonne était très difficile, voire très dangereuse et que l'aménagement précédent privilégiait largement les circulations routières, ce qui n'est plus le cas avec l'aménagement actuel.

Pour répondre précisément à votre question, à date, les services n'ont ni vraiment de calendrier ni de fléchage budgétaire ni même, pour dire la vérité, d'esquisses de réaménagement précises de la place. Nous sommes encore dans une phase très embryonnaire du projet et de fait, l'ampleur des travaux, leur coût et leur déroulé, notamment parce que cette place est à cheval sur trois arrondissements, nécessite des travaux conséquents de préparation et aussi un co-portage entre les mairies d'arrondissement et l'Hôtel de Ville. La place de la République est un point important à Paris pour un certain nombre d'usages que vous avez mentionnés, populaires, démocratiques, quotidiens. Un peu trop quotidiens d'ailleurs pour certains riverains dont il faut dire un mot. Dans les années précédentes nous avons eu l'occasion en tant qu'élus d'échanger avec nombre d'entre eux qui sont évidemment conscients du fait qu'habiter sur la place de la République signifie subir un certain nombre de nuisances sonores. Les usages démocratiques sont très importants, mais il faut aussi prendre en compte cette dimension-là.

En tout cas, nous sommes encore à un stade peu avancé du projet. Nous avons porté pendant la campagne et continuons de porter en tant que mairie de Paris Centre la réalisation d'un écrin végétal autour de la statue de la République pour, entre autres, verdir la place dont nous avons beaucoup entendu dire pendant des années qu'elle était trop minérale. Je vois Aurélien VÉRON sourire, de fait, il l'a dit et il avait raison. Cela a aussi une autre vertu puisque le Maire, qui est à côté de moi, a dû porter plainte de nombreuses fois contre les dégradations et les tags sur cette statue de la République qui est un symbole pour nous toutes et tous. Je crois d'ailleurs qu'aujourd'hui même, Franck GUILLORY le confirmera, la statue est nettoyée parce qu'il y a eu des tags il y a quelques jours, c'est très fréquent. Si nous avions un écrin végétal autour de la statue, cela permettrait d'éviter ces tags ou de les rendre moins fréquents et donc de préserver le caractère symbolique et patrimonial de la place.

J'en termine en parlant de ce qui se passe en sous-sol. La place de la République est, je crois, la deuxième station de métro la plus interconnectée de Paris. Il se trouve que la RATP



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 12 mai 2026

prévoit des travaux d'étanchéisation de la place. Une réunion publique aura lieu à la demande de la mairie de Paris Centre pour présenter tout cela. Il y aura des impacts importants sur le cheminement des usagers et des usagères principalement en sous-sol, attendez-vous à des travaux qui vont durer jusqu'en 2034. La mairie de Paris Centre a agi pour dégager un lieu à Paris Centre pour la base vie de ces travaux afin de tout regrouper en un seul endroit pour que cela ne perturbe pas trop les usages en surface. Voilà pour la réponse à cette question orale.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci. Pour la transparence et les suivis des chantiers. Je ne sais pas si nous nous rendons bien compte de l'ampleur des travaux de la RATP et je voudrais en dire deux choses.

Ces travaux ne seront pas seulement en sous-sol, ils seront par phases autour des différentes sorties et donc sur la place elle-même. Ils visent à organiser le dessous et à refaire l'étanchéité. Outre la question des usages de la place de la République, notamment des rassemblements qui avaient été explicitement demandés par un certain nombre d'habitants dans la consultation et la très longue concertation pré-travaux, cela veut dire que contrairement à ce que j'ai pu entendre pendant la campagne de la part de certaines et de certains, les grands projets de verdissement sont impossibles. Il n'y aura pas de pleine terre ou alors dans un endroit extraordinairement limité parce qu'il y a aujourd'hui un problème de porosité excessive. Je ne sais pas s'il faut rassurer ou dire que c'est malheureux, mais il n'y a pas de possibilité de faire une forêt urbaine sur la place de la République. Nous pouvons le regretter, mais c'est impossible. Si projet et financement il y a, il faudra que ce soit compatible avec les travaux de la RATP et cela ne portera que sur un périmètre très restreint qui maintiendra tous les autres usages de la place de la République. Nous en reparlerons au titre de la transparence et du suivi des projets de mandature, je pense qu'un premier point sera fait dans les prochains mois. Merci.

Il y avait une deuxième question qui, je crois, est posée par Sabine HAMMOND pour la diversité commerciale au centre de Paris.

QPC 2026 03 Question orale au Maire de Paris Centre, posée par Sabine HAMMOND relative aux commerces de proximité

Sabine HAMMOND, Conseillère de Paris Centre

Exactement. Merci. Monsieur le Maire, ma question porte en effet sur les commerces de proximité. « Acheter local, c'est génial », c'est parfois un slogan que nous voyons pour



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 12 mai 2026

promouvoir le commerce de proximité. Malheureusement, à Paris Centre il y a eu récemment plusieurs fermetures de commerces de proximité, certaines assez reprises ont été évoquées lors des conseils de quartier : la fermeture de la boulangerie rue Vieille-du-Temple, la fermeture de la poissonnerie au marché Saint-Honoré fin 2025, et j'en passe.

La situation est particulièrement préoccupante à Paris Centre, notamment dans le 2^e arrondissement qui a le plus fort taux de vacance commerciale observé à Paris, à savoir 18 %, et même près de 19 % selon les derniers chiffres, soit près de 6 points au-dessus de la moyenne parisienne. C'est considérable et montre une fragilisation structurelle de notre tissu commercial. Souvent, ces commerces sont remplacés par des activités standardisées, par exemple des chaînes de lunetterie pour la boulangerie. Cette évolution est vécue par les habitants comme une perte de l'âme dans nos quartiers.

Il y a eu en septembre dernier un vœu du conseil de quartier Louvre-Opéra à la suite duquel notre conseil de secteur avait réaffirmé son attachement à la diversité commerciale et au maintien d'un équilibre entre artisanat, commerce de bouche de qualité, commerce indépendant et activités touristiques. La mairie s'était engagée à mener un travail de repérage des rues nécessitant un renforcement des protections commerciales.

Ma question est simple : pouvez-vous nous indiquer précisément l'état d'avancement de ce travail et au-delà, nous dire quelle est la stratégie concrète et opérationnelle que vous entendez déployer pour ce mandat afin de préserver la diversité des commerces de proximité à laquelle tous les habitants de Paris Centre sont profondément attachés ? Je vous remercie.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci. Pour répondre, Karine BARBAGLI.

**Karine BARBAGLI, Conseillère de Paris, 1^{re} Adjointe au Maire de Paris Centre
chargée des familles, de l'enfance, de l'éducation et du logement**

Il se trouve que j'ai le pouvoir de mon collègue Jimmy BERTHÉ, c'est donc encore moi qui répond ce soir sur un sujet que je maîtrise un petit peu moins, mais je vais essayer de vous apporter cette réponse.

La densité commerciale de Paris Centre est trois fois plus élevée qu'à Paris. En 2023, Paris Centre totalise environ 8150 commerces et services commerciaux, soit 82 commerces pour 1000 habitants, près de trois fois la moyenne calculée pour Paris qui est de 28 commerces pour 1000 habitants. Le taux de vacance des locaux est plus élevé de 1 point dans



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 12 mai 2026

l'arrondissement que la moyenne calculée à Paris, 12,1 % contre 10,9 %. C'est aussi dû à la forte rotation commerciale. Certains quartiers sont exemplaires, comme Rivoli dont la vacance tourne autour de 5 %. Avec 1951 commerces et une densité commerciale très élevée, le 2^e affiche une offre commerciale particulièrement dynamique, et ce malgré un taux de vacance que nous avons à 14,2 % contre 10,9 % en moyenne dans la capitale. Nous n'avons pas retrouvé votre référence, la nôtre est Paris Commerces, vous me pardonnerez.

Une des solutions serait l'élévation du niveau de protection qui nécessite une modification du PLU B. Nous avons bien répondu au vœu qui permet d'engager un recensement plus large des rues où il serait pertinent de rehausser le niveau de protection commerciale afin de répondre aux enjeux auxquels le commerce de proximité est confronté, notamment l'essor des *pop-up stores* et la très forte concentration de l'activité de restauration.

Je ne sais pas exactement nous en sommes au niveau du recensement plus large des rues, nous pourrions regarder avec Jimmy. Concernant la protection du commercial, le PLU B, le plan local d'urbanisme bioclimatique, nous permet de préserver les commerces de proximité, de limiter la transformation des commerces en logements ou en bureaux, d'assurer la mixité commerciale, de favoriser l'animation de la ville. Il y a le linéaire rouge avec une protection simple qui ne permet par exemple pas d'empêcher la transformation d'un boucher en restaurant et le linéaire violet qui est une protection supplémentaire et serait sans doute le plus adéquat, car permettant la protection du commerce artisanal de proximité. Plusieurs rues de Paris Centre sont déjà protégées à ce titre : la rue de Castellane, la rue Saint-Honoré, la rue Montorgueil, la rue des Petits Carreaux entre le n°1 et le n°23, la rue du Nil, la rue Saint-Denis, donc une partie des rues du 2^e.

Par ailleurs, nous pouvons préempter des locaux commerciaux ou réaliser des achats, c'est ce que nous avons fait à Notre-Dame de Nazareth où il y avait une mono activité de *pop-up stores*.

Lorsqu'il y a des rez-de-chaussée de logements sociaux, nous pouvons avec le GIE Paris Commerces orienter afin d'installer des commerces et de l'artisanat. C'est ce que nous regardons en particulier autour de la rue Saint-Honoré, ayant été appelés par les habitants ainsi que par les habitants de la Samaritaine. Nous allons regarder exactement tout ce que nous pouvons faire sur ce quartier-là. L'attribution des locaux avec le GIE Paris Commerces donne le Land&Monkeys, un commerce vertueux, au milieu des *fast-food* aux Halles.

L'engagement de la nouvelle mandature est de mettre en place une garantie des loyers commerciaux proposés par la Ville pour réduire les risques d'impayés et inciter les bailleurs privés à louer leurs locaux aux commerces de proximité. Par ailleurs, le Maire de Paris a



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 12 mai 2026

indiqué souhaiter également pousser une évolution législative et un encadrement des loyers commerciaux.

Voilà les éléments que je peux vous apporter aujourd'hui, nous vous apporterons peut-être par e-mail plus précisément le travail qui est fait sur l'identification et le recensement des rues.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci. Juste pour ajouter un mot, le vœu est assez récent et requiert une modification du PLU, nous la mettrons en œuvre si nous le pouvons, nous avons demandé à la Direction de l'urbanisme.

Il faut rappeler, même si nous n'avons pas les mêmes chiffres, que la vacance commerciale cache un très fort dynamisme. Le nombre de commerces et d'artisanats est extrêmement élevé dans le centre de Paris, en particulier dans le 2^e. Il y a 8000 commerces dans le centre de Paris, cela fait 80 pour 1000 habitants, c'est trois fois la moyenne parisienne. Sur ces 8000, 2000 sont dans le 2^e arrondissement qui représente moins d'un quart du territoire, ce qui en fait probablement le deuxième lieu de Paris le plus dense commercialement parlant.

Nous pouvons parler de la diversité commerciale, mais en tout cas le commerce est extraordinairement dense et la vacance fluctue, nous ne sommes globalement pas très loin du taux de Paris, car dans la vacance sont souvent prises en compte les différences données entre les travaux pour changement que nous avons pu mettre en évidence.

Il faut quand même rappeler que l'action de la Ville a été extrêmement importante et décisive, il y a eu de nombreux articles à ce sujet dans Le Parisien il y a un ou deux ans, notamment l'action de la SEM parisienne, la société d'économie mixte, dans le 3^e et dans le 2^e pour transformer la mono-activité de commerce de gros du Sentier et du Marais en boulangeries, épiceries, boucheries, fromageries à l'image de la rue des Gravilliers dans le 3^e, mais nous avons l'équivalent rue du Nil, par exemple, dans le 2^e. Je rappelle que la rue des Gravilliers avait été élue rue la plus cool par Time Out, c'est un classement qui vaut ce qu'il vaut, mais il n'y avait qu'une rue en France et c'était celle-là, c'est incroyable. La mono-activité des commerces de gros qui concentraient toutes les nuisances sans aucun service pour les habitants en termes de commerce local a été quasiment totalement effacée par l'action de la Ville.

Il faut quand même rappeler le grand temps et l'histoire longue pour dire que nous avons un commerce et un artisanat foisonnants avec les populations normales et certaines

CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 12 mai 2026

suractivités de commerce et des actions très vertueuses qui ont porté leurs fruits, Karine l'a rappelé. Nous avons proposé un certain nombre de choses, par exemple la garantie des loyers, qui devraient nous permettre de maintenir cette diversité commerciale à l'avenir. C'est un sujet que nous serons amenés à couvrir régulièrement.

Cela conclut notre conseil. Je vous remercie. À très bientôt.

La séance est levée à 21 h 48.

Ariel WEIL Maire de Paris Centre	Karine BARBAGLI Secrétaire de séance
	